

Montpellier

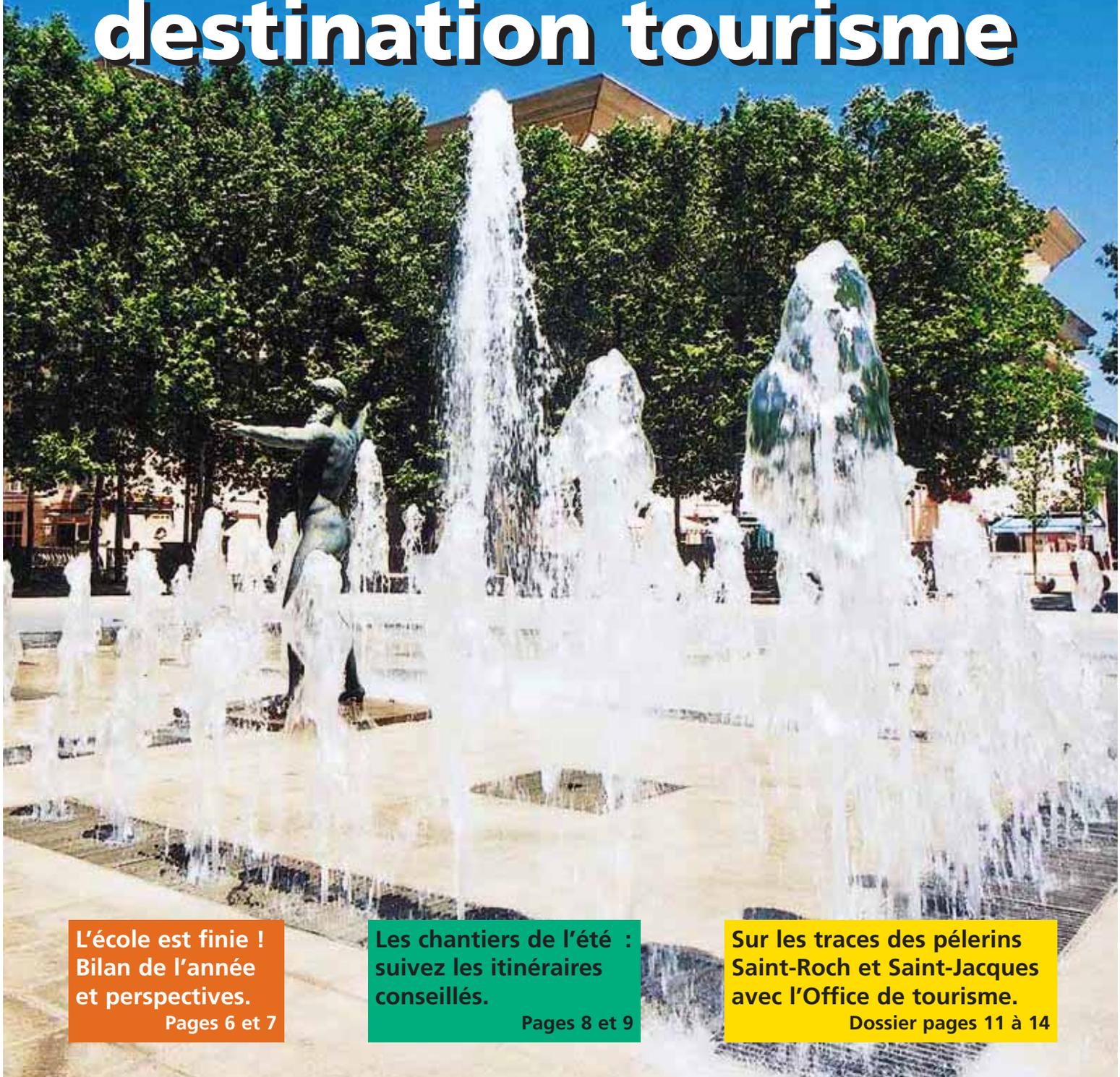
Notre Ville

N°282
JUILLET / AOÛT 2004

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Montpellier, destination tourisme



**L'école est finie !
Bilan de l'année
et perspectives.**

Pages 6 et 7

**Les chantiers de l'été :
suivez les itinéraires
conseillés.**

Pages 8 et 9

**Sur les traces des pèlerins
Saint-Roch et Saint-Jacques
avec l'Office de tourisme.**

Dossier pages 11 à 14

La zone piétonne est étendue dès le 23 août



Action majeure de l'opération Grand Cœur, la piétonnisation est le résultat d'une concertation qui a débuté il y 6 ans. Elle réglemente l'accès des voitures à la zone piétonne pour les résidents et les professionnels et ouvre l'espace public aux piétons et aux vélos, à condition qu'ils roulent au pas. Elle sera effective à partir du 23 août.

Le Conseil municipal avait approuvé lors de la séance du 3 juin 2004, le bilan de la concertation, l'extension du périmètre de la zone à circulation restreinte et la mise en place du circuit du "petibus" baptisé "le Guilhem". Hélène Mandroux, lors de la séance du conseil municipal du 28 juin, a présenté les dispositions de mise en œuvre inspirées naturellement du bilan de cette concertation et des nombreuses discussions engagées par : Louis Pouget, adjoint délégué aux services techniques, Serge Fleurence, adjoint délégué à la démocratie de proximité, les adjointes déléguées au quartier Montpellier centre, Sophie Boniface-Pascal et Régine Souche, le conseil de quartier Montpellier centre, avec les associations, les commerçants, les riverains, les chauffeurs de taxi...

DISPOSITIONS PRATIQUES

- La zone piétonne est bien entendu accessible, à tous, de 4h à 9h du matin,
- Les riverains avec garage disposeront d'un accès permanent puisque leurs véhicules ne resteront pas sur la voie publique,
- Les riverains sans garage disposeront d'un accès à toute heure d'une durée d'une demi-heure, une fois par jour (retour de courses, retour de loisirs, dépôts de bagages, déposes minutes, etc.),
- L'accès des médecins, des infirmières, des services de secours, des artisans et prestataires de services reste, bien entendu, permanent, dans le cadre du dispositif existant,
- L'accès des taxis est également autorisé,
- Les livraisons se font jusqu'à 10 heures
- La rue Foch restera en double sens. La sortie du parking est maintenant comme actuellement. Il n'y aura pas de circulation, place du marché aux fleurs. L'aménagement de la rue Foch, dans les mois à venir, permettra d'ailleurs de réaliser un magnifique aménagement architectural,
- La rue de la Barralerie est incluse dans le secteur piéton.

La surveillance accrue de la police municipale et l'augmentation significative des amendes pour infraction à ces règles devraient garantir le respect de l'application d'un dispositif qui

conjugue donc, ambition collective et adaptation aux rythmes de chacun.

La piétonnisation s'accompagnera de la mobilisation importante de crédits d'aménagement et de rénovation de voiries, éclairage public. Rappelons qu'il sera enlevé près de 4600 bornes de mobilier urbain. Une démarche "qualité" est donc en route et elle se traduira notamment par l'application de la charte du mobilier urbain.

Dans cet esprit, une réflexion est menée pour imaginer une nouvelle signalétique urbaine afin d'homogénéiser les informations patrimoniales, touristiques, directionnelles et commerciales, etc.

MIEUX VIVRE AU CENTRE-VILLE

Enfin, la mise en service du "Guilhem" et la mise en place de nouvelles formules tarifaires de stationnement dans les parkings gérés par TAM, en faveur des résidents, devraient permettre un bon accompagnement de cette nouvelle façon de vivre le centre historique de Montpellier. Des études continuent concernant le parking du Peyrou, lequel permettra d'offrir des places en priorité pour les résidents du cœur de Ville.

Enfin pour mieux vivre au centre ville, tous les acteurs concernés (Comités de quartier, Conseil de quartier, commerçants et chambres

consulaires) seront associés à l'élaboration de chartes : bruit, terrasses, etc., afin de parvenir à un partage harmonieux de l'espace public (passage des piétons, poussettes, personnes handicapées, etc.) et à plus de respect pour les résidents (aide au choix de matériaux moins bruyants pour les cafés restaurants, préconisations techniques pour installation de climatiseurs,...).

Enfin en matière de bruit, la ville a pris des arrêtés d'interdiction d'amplificateurs de son et les contrôles seront renforcés notamment pendant la période estivale.

Le Pass Ecusson pratique

Le Pass Ecusson qui régleme l'accès dans la zone, sera disponible à partir du 9 août au poste de police municipale Foch (28 avenue Foch). Tél. 04 99 61 02 72

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 20h du lundi au vendredi. Pour toutes informations :

Montpellier au quotidien

Numéro Vert : 0 800 340 707

Une campagne de communication précisera toutes ces dispositions pratiques et une documentation sera distribuée dans les boîtes à lettres des résidents, dans le courant de l'été.

Deux lieux d'information :

La mission Grand Cœur, 17 boulevard Jeu de Paume et la Maison de la démocratie, 16 rue de la République.

Site internet de la ville : www.ville-montpellier.fr

Le Guilhem, le petitbus du centre ville

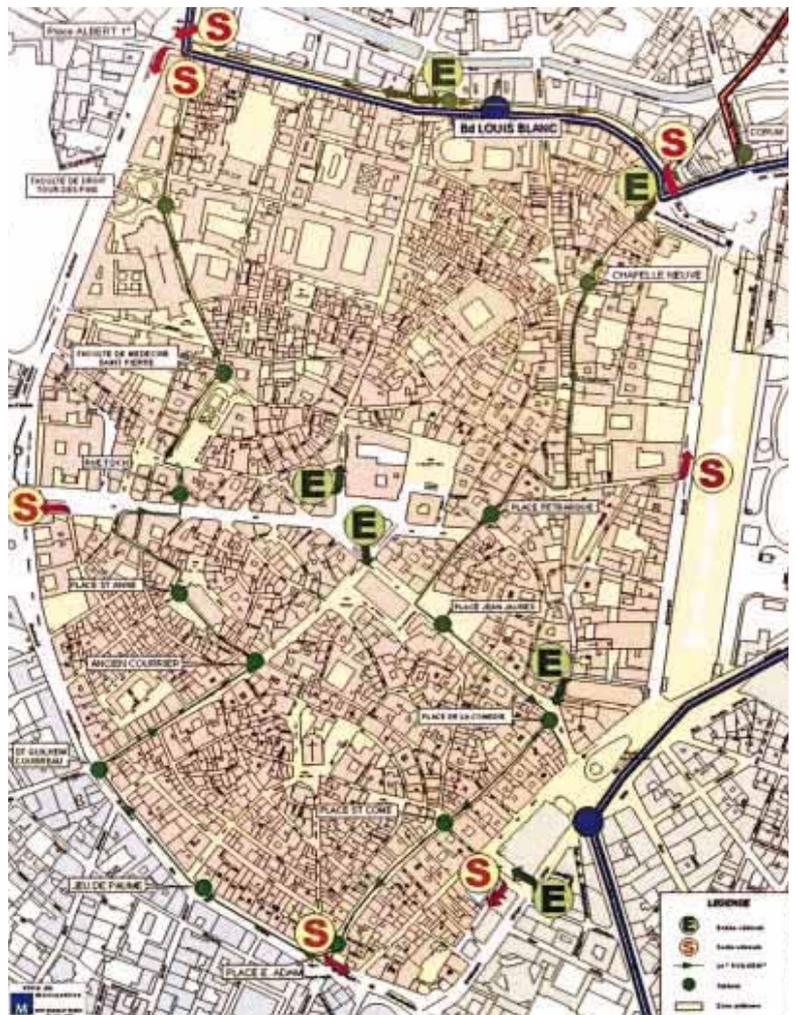
Il circulera dans le centre historique devenu piétonnier à partir du 23 août

Il va suivre un circuit en boucle dans l'Ecusson au départ du Corum et fonctionnera du lundi au samedi de 7h30 à minuit, à raison d'un passage chaque 5 minutes. Guilhem GrandCœur sillonnera le centre de Montpellier en stationnant à 16 points d'arrêt, desservant les rues commerçantes. Soit, au départ du Corum :



Les tickets Tam donnent accès au Guilhem Grand Cœur, dans le cadre de la correspondance normale (1 heure). Deux tarifications sont proposées : 0,50 € pour un voyage sans correspondance uniquement sur le Guilhem et 1,20 € pour un ticket combinant les transports du réseau Tam avec le Guilhem. Allo Tam : 04 67 22 87 87 www.tam-woy.com

- Chapelle neuve
- Place Pétrarque
- Place Jean-Jaurès
- Place de la Comédie
- Place Saint-Côme
- Place Edouard-Adam
- Jeu de Paume
- Saint-Guilhem / Courreau
- Ancien Courrier
- Place Sainte-Anne
- rue Foch
- Faculté de Médecine / Saint-Pierre
- Faculté de Droit / Tour des Pins
- Place Albert 1^{er}
- Boulevard Louis-Blanc
- Arrivée Corum.



"Mon ambition, faire de notre cœur de Ville un espace propre, aéré, un lieu de vie et de rencontres"



Depuis le 22 avril dernier, comme je m'étais engagée à le faire devant vous, je multiplie les rencontres, les séances de travail et les visites, afin que rien de ce qui constitue le quotidien de notre ville ne puisse être oublié. Cette "méthode", cette façon de vivre, l'engagement citoyen et politique, je ne sais pas si c'est une méthode féminine mais je sais que c'est celle que je préfère ! C'est comme cela que je suis fidèle à l'ambition qui anime notre équipe depuis près de 30 ans aux côtés de Georges Frêche.

C'est comme cela que j'entends poursuivre cette œuvre, car notre ville doit demeurer une Ville d'excellence sans jamais cesser d'être une Ville de partage.

Ainsi, les 14 et 17 juin derniers, vous avez été très nombreuses et très nombreux à répondre à notre invitation aux réunions de quartiers que j'ai souhaité organiser, afin de vous présenter notre nouvelle équipe, de souligner l'opportunité historique d'avoir un président de Région qui aime Montpellier et qui reste attaché à notre Ville et aux rêves que nous bâtissons ensemble.

Rendez-vous est pris à l'automne, pour une nouvelle série de rencontres qui nous permettront, dans un cadre plus traditionnel, d'échanger sur les projets concrets de nos quartiers en vue de la préparation budgétaire 2005. Je vous donnerai alors les grands axes de notre développement concerté pour les mois à venir.

Et pour donner toute sa dimension à la démocratie de proximité que j'appelle de mes vœux, nous organiserons dans le prolongement de ce débat, les premières assises de la démocratie locale. Nous pourrions alors porter un regard juste sur l'évolution de nos structures de concertation et fixer avec les conseils de quartier le cadre de notre coopération au profit de la qualité de vie, mais aussi de l'ambition d'une vie citoyenne sereine mais intense. Je suis convaincue que dans ce domaine aussi, Montpellier prouvera qu'elle sait être à la pointe. Cette audace n'est pas nouvelle, mais il s'agit de l'affirmer, de la faire vivre et d'en assurer l'exemplarité.

Alors que nous sommes dans les premiers jours de l'été, je tiens à insister sur le devoir de vigilance et d'assistance que nous de-

vons aux plus âgés d'entre nous. Si notre Ville n'a pas connu lors de la canicule de l'été 2003 la catastrophe humaine qui a touché tant d'autres villes, j'en appelle néanmoins à la mobilisation de chacun. Les efforts importants d'équipement des maisons de retraites municipales, engagés avant même que le gouvernement ne présente son plan, ne remplaceront jamais les moyens humains d'assistance et de conseils qui sont prioritaires à mes yeux.

L'ÉTÉ À MONTPELLIER

Je n'oublie pas non plus que l'été à Montpellier est une formidable saison de culture et d'animations. Une merveilleuse époque pour accueillir de nombreux amis et de nombreux touristes, leur faire partager notre style de vie et leur faire découvrir les grandes beautés et les petits secrets qui font de notre Ville une capitale méditerranéenne que l'on aime à goûter sans trop de modération. Ainsi, le jalonnement piéton du chemin de Saint Jacques de Compostelle qui traverse notre cœur de Ville, mis en place par l'Office de tourisme répond à une exigence forte d'un tourisme de découverte, de plaisir et de mémoire. Un plaisir piéton de redécouverte de notre centre ville, que je ne peux distinguer de notre volonté d'étendre la zone piétonne le 23 août prochain.

FIDÈLE À MES ENGAGEMENTS

En effet, vous savez combien le programme Grand Cœur de Ville était une priorité. Mon ambition est de faire de notre Cœur de Ville un espace partagé, propre, aéré, un lieu de vie et de rencontres, un lieu libéré ! Voilà ma volonté. Elle est fidèle aux engagements pris devant les citoyens en 2001 ! Ainsi, cette extension de notre zone piétonne répond à un rêve, celui de voir cet écran urbain qu'est notre centre ville libéré des nuisances automobiles. Le rêve d'un espace totalement ouvert aux piétons, aux vélos, aux transports en commun de proximité, bref au plaisir de la véritable circulation. Le rêve d'un lieu unique, à l'image des plus grandes capitales méditerranéennes, où notre style de vie s'exprime jusque dans la joie d'un espace sans bornes, sans trottoirs, sans obstacles, où l'on peut flâner, faire ses courses et lever les yeux vers les corniches et le ciel sans courir de risques.

Ce rêve, j'ai voulu que nous le partagions au travers des réunions de concertation et des rencontres avec les conseils de quartier et les associations. A cette occasion, je n'ai pas voulu ni brader l'ambition de notre projet collectif, ni occulter les contraintes de chacun.

Je vous souhaite, à tous, un bon été !

Hélène MANDROUX
Maire de la Ville de Montpellier

MONTPELLIER en images



L'avenue Pablo-Neruda dont la réalisation s'inscrit dans la démarche "Hérault 2005" et dans le cadre du "Contrat de Grande Ville" (1999-2003) signé entre le Département et la Ville de Montpellier a été mise en service et inaugurée le 27 mai dernier en présence, notamment, d'André Vézinhel, président du Conseil général de l'Hérault et de Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux services techniques. Cette nouvelle artère fait la jonction entre les voies de contournement Nord et Ouest de Montpellier et permet de désengorger la traversée des quartiers Mosson et Celleneuve.



Nouveau pôle de recherche de l'Inserm, l'unité 583 dirigée par le professeur Christian Hamel, a été inaugurée le 4 juin au CHU Saint Elié en présence d'Hélène Mandroux, maire de Montpellier et de Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon Septimanie. L'unité 583 regroupe les études et les traitements sur les maladies de l'œil, de l'oreille, de l'équilibre et de la moelle épinière.



Les Major's Girls de Montpellier ont fêté leur 40^e anniversaire le 12 juin. Pour l'occasion, elles ont effectué un grand défilé en ville entre l'esplanade du Peyrou et la place de la Comédie où elles ont donné un superbe spectacle. Ne désirant manquer cet événement sous aucun prétexte, de nombreuses anciennes des Major's Girls avaient répondu à l'appel de Josy Aichard, entraîneur et capitaine de la troupe et de sa mère, Suzette Jacques, qui préside l'association. En quarante années d'existence, les Major's Girls ont défilé partout ou presque : Espagne, Italie, Israël, Allemagne, Grande Bretagne, États-Unis... Josy règle toujours toutes les chorégraphies et est maintenant épaulée par sa fille, Laura, qui pratique l'aérobic et le fitness et l'aide à affiner les différents enchaînements.



De nouveaux Barons et Baronnies et Amis de la Baronnie de Caravètes ont été intronisés le 12 juin dernier. Parmi eux, Jean-Charles Evrard, 500^e Baron intronisé, que l'on voit aux côtés de Philippe Saurel, 1^{er} Consul de la Baronnie de Caravètes. Tradition typiquement montpelliéraine (les Consuls de la Ville portaient le costume et le titre de 1273 jusqu'à la Révolution française), la Baronnie connut un nouvel essor à partir de 1964, date à laquelle "la Garrigue", groupe folklorique dirigé alors par Josette Evrard et présidé par Roger Bec lui apporta son dynamisme. Si, au début du 20^e siècle, la coutume accordait le titre de Baron au fils aîné à Montpellier pendant trois générations successives, aujourd'hui, deux générations seulement sont demandées, le droit d'aînesse est aboli et les femmes y sont les bienvenues.

La 14^e édition des Olympiades de l'Age d'Or organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montpellier s'est déroulée sur l'esplanade Charles-de-Gaulle le 16 juin. Au programme, le matin, jeux et concours de belote, Rummikub, scrabble, tarot, Chiffres et lettres, pétanque mais aussi un jeu de piste inter-génération organisé en partenariat avec l'APIEU. L'après-midi, après le pique-nique, les adhérents des clubs Age d'Or sont montés sur scène pour proposer, individuellement ou en groupe, des spectacles de chant, de danse ou de musique.



Hélène Mandroux, maire de Montpellier, a assisté à la remise de la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Josette Sainte-Marie, présidente du Mouvement Français pour le Planning Familial, par Mlle Christiane Monsarrat-Germain en présence de Maryse Ruban et de Ghislaine Bégin, adjointes au maire.



A l'occasion de la demi-finale du Top 16 qui a vu la victoire de Perpignan sur Toulouse, le 20 juin dernier au stade de la Mosson, la Ligue de Rugby, le Montpellier Hérault Rugby Club et la Ville ont organisé une véritable "Fête du Rugby". Du 16 au 19 juin ont ainsi été organisés la 9^e édition de la Mini coupe des quartiers, une "Opération arbitrage" avec les écoles Gallié, Léopold-Sédar-Senghor et Heideberg, un Rugby Parc sur la place de la Comédie et le tournoi de l'éducation nationale. Toutes ces actions visaient à permettre aux enfants de découvrir le rugby et de les sensibiliser au respect du jeu et de ses règles.



Les cérémonies de commémoration de l'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle se sont déroulées sur l'esplanade Charles-de-Gaulle et devant le monument aux morts et aux martyrs de la Résistance. Des dépôts de gerbes ont été effectués, notamment par Hélène Mandroux, maire de Montpellier et Rose-Marie Dauverchain, conseillère municipale.



C'est dans le cadre de Grand Cour et de la réalisation du quartier Nouveau Saint-Roch que les services de Sernam ont quitté leurs anciens locaux de la gare centrale pour rejoindre un entresol flambant neuf d'une superficie de 2 400 m² situé derrière la piscine de Maurin. Ces nouveaux locaux ont été inaugurés le 22 juin en présence du préfet Francis Idrac, de Louis Gallois, président de la SNCF, de Charles-Henry Broussaud, directeur national de Sernam, d'Hélène Mandroux, maire de Montpellier et de Georges Frêche, président de la Région Languedoc-Roussillon Septimanie et président de l'Agglomération de Montpellier.

Faisant suite à sa visite en mai à Tibériade (Israël), ville jumelée avec Montpellier depuis 1983, Hélène Mandroux a reçu Zohar Oved, maire de Tibériade les 26 et 27 juin. Une remise de cadeaux a eu lieu en présence de Charles Elbaz, président du centre culturel communautaire juif et de représentants de la communauté juive.

L'école est finie, mais les

Tour d'horizon de l'année scolaire avec Christophe Moralès, nouvel adjoint délégué à l'enseignement.



Christophe Moralès, adjoint au maire, délégué à l'enseignement, en visite à l'école élémentaire Léopold-Sédar-Senghor en compagnie du Recteur et de l'Inspecteur d'Académie.

Depuis son élection le 22 avril dernier au poste d'adjoint délégué à l'enseignement, Christophe Moralès a, multiplié les rencontres avec le monde enseignant. Il dresse un premier bilan de l'année scolaire écoulée.

Hommage à mon prédécesseur Max Léviata
Tout d'abord permettez-moi de rendre hommage au travail de mon prédécesseur, Max Léviata, qui a occupé ses fonctions pendant plus d'une décennie. Il a œuvré sans relâche pour augmenter le budget consacré à l'enseignement, entreprendre des travaux de rénovation dans les écoles et prévoir la construction de nouveaux groupes scolaires.

L'école de la réussite
Je suis très honoré d'être en charge des écoles de la ville. C'est une mission essentielle dans la gestion d'une collectivité locale et une responsabilité importante vis-à-vis des Montpelliérains. Je suis très attaché à l'école de la réussite. C'est un élément fondamental dans l'équilibre d'une société plus équitable.

Je souhaite multiplier les rencontres
J'ai déjà rencontré tous les directeurs d'école, anciens et nouveaux, reçu des représentants des syndicats d'enseignants et une association de directeurs d'écoles. J'ai visité un certain nombre d'écoles où des travaux sont effectués et durant tout le mois de juin, j'ai participé aux fêtes de fin d'année. Je vais continuer dans ce sens, aller à la rencontre de tous les acteurs de la vie scolaire, enseignants, parents d'élèves.

Les travaux d'extension et de rénovation de l'école élémentaire Condorcet (Montpellier centre) ont été inaugurés par Christophe Moralès, Adjoint délégué à l'enseignement en présence de Max Léviata, conseiller régional, de l'inspectrice d'académie, des enseignants et de tous les élèves. (Coût du chantier : 400 000 €)



année scolaire 2003-2004, 133 ordinateurs supplémentaires (coût 291 000 €). L'équipement des écoles élémentaires est aujourd'hui achevé et celui des maternelles réalisé à 70%. Nous allons poursuivre nos efforts pour informatiser et mettre en réseau toutes les écoles de la ville et nous attachons à adapter l'équipement informatique en fonction de la taille des établissements et de leurs projets pédagogiques.

Aider les enfants en difficulté
Face au triste constat des graves difficultés scolaires rencontrées par certains enfants, la ville ne reste pas indifférente et participe, en liaison avec l'Education Nationale, le Conseil Général et les partenaires institutionnels et associatifs concernés, à la mise en place des contrats éducatifs locaux. S'inscrivant dans le cadre du Grand Projet de Ville les C.E.L. sont destinés à favoriser la mise en cohérence des acteurs locaux sur un quartier, les écoles mais aussi tous les intervenants sur des activités extrascolaires. Des zones sont définies avec pour chacune d'elles des coordinateurs : Mosson, Gély-Figuerolles, Petit Bard et les Hauts de Massane.

Les RASED (Réseaux d'aides et de soutien des élèves en difficultés), mis en place par l'Education Nationale, bénéficient également d'une aide spécifique de la ville par l'intermédiaire de la Caisse des Ecoles.

Découvrir les acteurs culturels de leur ville
Grâce à une étroite collaboration entre les services de la ville et de l'Etat (DRAC et Inspection académique) les enfants des écoles bénéficient d'une programmation adaptée lors des grands événements culturels montpelliérains (Cinéma Jeune Public, Concerts Educatifs, spectacles à la salle Louis Feuillade...) ainsi que de financements permettant d'associer des associations culturelles aux projets d'écoles.

Des projets remarquables ont été menés par le Conseil Municipal d'enfants

Les 66 membres du Conseil Municipal d'Enfants ont mené tout au long de l'année des actions exemplaires en matière d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, d'intégration... et je tiens à féliciter les élus enfants et leurs animateurs municipaux pour ces projets qui vont bien au-delà de l'instruction et forment les citoyens de demain.

Des animations de qualité pendant le temps de restauration scolaire

Mises en place par des équipes d'animateurs,

les activités extra scolaires ont été cette année renforcées et diversifiées : tournoi de foot, jeux olympiques inter écoles... Elles permettent des échanges culturels.

La qualité des restaurants scolaires est à souligner

Les menus sont établis et contrôlés par une diététicienne et une qualicienne qui veillent à la fois à l'équilibre diététique des menus et à la parfaite traçabilité des produits. J'ai commencé à rencontrer les parents qui le souhaitent et je suis prêt à continuer à m'investir pour partager avec les parents et les enseignants un repas convivial et évoquer tous les aspects de la vie de l'école. Dès la rentrée prochaine, j'envisage de relayer, en liaison avec la cuisine centrale et les médecins P.M.I., des campagnes d'information pour apprendre aux enfants à "manger mieux" et à prévenir l'obésité..

19 agents ATSEM recrutés depuis septembre 2003

La Ville emploie 272 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, soit un dans chaque classe maternelle, alors qu'ailleurs il est fréquent qu'il n'y en ait que dans les classes de petites voire de moyennes sections. Depuis Septembre 2003, 19 nouvelles ATSEM sont venues étoffer le pool des 50 ATSEM qui assurent les remplacements dans les écoles de la ville.

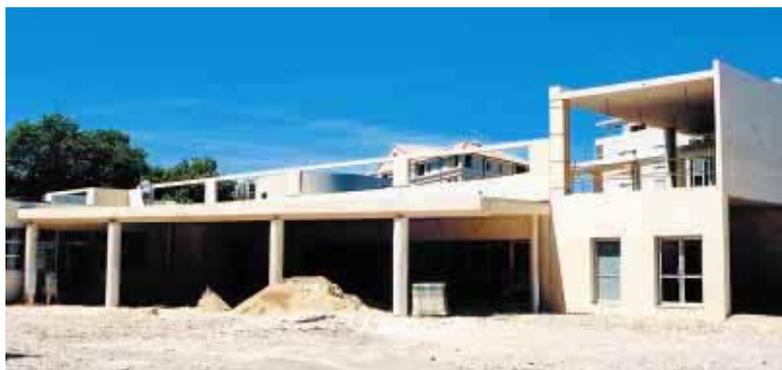
"SVP Urgences Ecoles", un dispositif efficace

Créé depuis avril 2003 au sein des ateliers du service enseignement, SVP Urgences Ecoles apporte une réponse rapide aux demandes de réparations urgentes émanant des écoles. Le bilan de ce dispositif est très satisfaisant. En 2002, avant sa mise en place, le service a effectué 6 500 interventions dans un délai moyen de 13 jours. Grâce à ce dispositif, 93% des réparations urgentes sont réalisées aujourd'hui en moins de 5 jours et les réparations moins urgentes (les 2/3 des interventions), en moins de 12 jours. Très souvent, si les réparations ne sont faites dans le délai fixé, c'est qu'il manque des pièces et le retard ne peut être imputé au service.

Les écoles de la Ville accueillent tous les enfants de plus de 3 ans

La Ville de Montpellier a la capacité d'accueillir dans ses écoles tous les enfants âgés de plus de 3 ans. Seuls les écoles intégrées dans les ZEP, zone d'éducation prioritaire, reçoivent les enfants de moins de 3 ans. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Inspection Académique pour répondre au plus près aux demandes. Nous avons toujours su anticiper. Une nouvelle école maternelle ouvrira à la rentrée et trois autres sont en construction. Cependant les progressions démographiques sont très différentes d'un quartier à l'autre. Les inscriptions sont effectuées par chaque directeur d'école en juin, c'est une volonté conjointe de la Ville et de l'Inspection Académique afin que chaque dossier soit traité au plus près des familles.

chantiers se poursuivent



L'école maternelle Anthonioz-de-Gaulle ouvrira en septembre, dans le quartier Port Marianne (Consuls des mers) avec 4 classes et une centaine d'enfants.

Les nouvelles écoles en construction en projet

La construction de 3 nouvelles écoles est lancée : l'école élémentaire Jean-Jaurès (Port-Marianne), l'école maternelle Marguerite-Yourcenar à Malbosq (Hôpitaux-Facultés) et l'école élémentaire Jules-Verne aux Beaux-Arts (Montpellier Centre). Elles seront livrées à la rentrée scolaire 2005.

Les concours d'architecture vont être lancés cette année pour la construction de 3

nouveaux groupes scolaires :

- Ovalie avec l'école maternelle Olympe-de-Gouges et l'école élémentaire Esope (Croix d'Argent)
- Les Grisettes avec l'école maternelle Beethoven (qui sera reconstruite) et l'école élémentaire Louise-Labbé (Croix d'Argent)
- La Lironde avec l'école maternelle Michel-de-l'Hospital et l'école élémentaire André-Malraux (Port-Marianne).

L'école élémentaire Jules-Verne est prévue pour la rentrée 2005

L'école élémentaire Jules Verne, située à l'angle de rue Menuhin et de la rue de Substantion, aux Beaux-Arts, accueillera 5 classes, du CP au CM2, dans un bâtiment de 3 niveaux. Située au cœur d'un quartier d'habitation, son style s'intègre bien dans celui des habitations environnantes. Elle sera idéalement placée à proximité du futur arrêt de tramway.

L'accès du public à l'école se fera par l'accueil situé au milieu du bâtiment au moyen d'un parvis conçu pour les afflux importants du matin et du soir.

Les aménagements extérieurs comporteront une cour de jeux avec un préau couvert et un jardin pédagogique ainsi qu'une cour de service avec parking.

Les aménagements extérieurs prévus sont : un préau couvert ; une cour de jeux ; un jardin pédagogique et une cour de service comprenant 8 places de stationnement (dont une accessible aux handicapés).

Les salles de cours et d'ateliers se trouvent à l'étage et sont réparties, en fonction des cycles scolaires. Les salles de cours du premier cycle (CP, CE1 et CE2) seront au 1^{er} étage, les classes de CM1 et de CM2 au 2^e étage. Une salle polyvalente au rez-de-chaussée et une salle commune bibliothèque/informatique de 100 m² au 1^{er} étage compléteront ces aménagements ainsi qu'une salle pour l'accueil d'un centre de loisirs. La salle de restauration sera traversante, donnant à la fois côté rue Menuhin et côté cour extérieure, sa façade exposée au Sud-ouest étant protégée par un auvent brise-soleil. Les trois niveaux de circulation seront desservis par un escalier intérieur et tous les accès seront aménagés selon les règles d'accessibilité des personnes handicapées avec un ascenseur central. Toutes les terrasses accessibles aux enfants le sont également aux personnes à mobilité réduite. Deux escaliers extérieurs servant de sortie de secours sont prévus pour l'évacuation vers la cour de l'école. Les sanitaires, répartis sur les 3 niveaux, comprennent une séparation garçon / fille et un WC pour les enfants handicapés. Les locaux réservés à l'administratif comprendront un bureau de direction, une salle de réunion et une salle pour le Rased.



Un budget de 4,6 millions € est consacré aux travaux dans les écoles.

De nombreux chantiers débutent cet été, notamment des extensions (maternelle Chaptal), des créations de salles polyvalentes (élémentaire Alain-Savary) et des travaux de réaménagement (maternelle Madeleine-Renaud) ou d'accessibilité aux enfants handicapés (élémentaire Langevin).

Les travaux effectués pendant les vacances scolaires

Le choix des entreprises est soumis aux procédures d'appels d'offres qui comportent des contraintes et des délais incompressibles qui allongent les délais d'exécution des travaux. Par exemple, quand un marché est infructueux (aucune entreprise ne répond dans les conditions fixées par la consultation), il doit être relancé ce qui induit 3 mois de délais supplémentaires. Dans le strict respect des procédures, le service enseignement de la Ville met tout en œuvre pour réaliser ou commencer le plus possible de travaux pendant les vacances scolaires.

L'accessibilité aux handicapés

Chaque année, des travaux d'accessibilité des enfants handicapés dans les groupes scolaires existants sont réalisés : l'école Langevin (Cévennes), l'école Léopold-Sédar-Senghor (Mosson). L'objectif est qu'une école au moins soit complètement accessible dans chaque secteur afin qu'à terme les enfants handicapés puissent trouver une école adaptée près de chez eux. Toutes les nouvelles écoles construites sur la ville intègrent désormais des conditions d'accessibilité. Par ailleurs, les CLIS (classe d'intégration scolaire) bénéficient d'aménagements appropriés et d'une ATSEM, même en élémentaire.

Des sanitaires rénovés

La Ville a souhaité mettre en place un plan d'amélioration des sanitaires dans les écoles en intégrant des nouveaux concepts qui mettent l'accent sur l'intimité des utilisateurs. En 2004, des travaux de rénovation de sanitaires sont donc prévus dans 17 écoles de la ville, particulièrement dans les écoles anciennes. D'autres suivront en 2005.

• Croix Argent

Maternelle Alphonse-Daudet : rénovation et extension, dernière tranche (58 000 €), pendant l'été.

Élémentaire Alain-Savary : création d'une salle d'activité (240 000 €).

Élémentaire Marie-Curie : création d'un préau et réfection des peintures (114 400 €), travaux prévus durant l'été et à l'automne.

Dans ce quartier, des travaux ont été réalisés à l'élémentaire Churchill (107 000 €) et à l'élémentaire Garibaldi (77 000 €).

• Hôpitaux Facultés

Élémentaire Eugène-Pottier : réfection des offices et du restaurant scolaire (107 000 €), de la Toussaint à janvier.

Groupe scolaire Ferry-Teresa : réfection des offices (107 000 €), travaux prévus de Toussaint à février.

Élémentaire Jules-Ferry : réaménagement de la cour (90 000 €), été 2004.

Dans ce quartier, des travaux ont été réalisés à la maternelle Chaplin (77 000 €), à l'élémentaire Calmette (68 700 €) et à l'élémentaire Sibellius (39 000 €).

• Cévennes

Élémentaire Paul-Langevin : création d'un ascenseur pour les enfants handicapés et d'une salle polyvalente.

Groupe scolaire Petit Bard : réfection de la cour, 2^e tranche (70 000 €), été 2004.

Élémentaire Sun Yat Sen : réfection des façades et menuiseries (145 000 €), de juillet à février.

Élémentaire Frédéric-Bazille : réfection des menuiseries et des toitures, 2^e tranche (70 000 €), été 2004.

Dans ce quartier, des travaux importants ont été réalisés au groupe scolaire Baudelaire-Kipling (840 000 €) et à l'élémentaire Armstrong (91 500 €).

• Montpellier Centre

Maternelle Chaptal : extension et réhabilitation (313 000 €), d'août à Pâques.

Élémentaire Jules-Simon : réaménagement et extension (183 200 €) de l'été à février 2005.

Maternelle Pasteur et élémentaire Lamar-tine : réfection des menuiseries (58 000 €), été 2004.

Élémentaire Victor-Hugo : extension de l'école et création d'une salle polyvalente

(230 000 €), de Toussaint à Paques.

Élémentaire Louis-Blanc : réfection et confortement de la toiture (190 000 €). Les travaux sont actuellement différés suite à 2 appels d'offres infructueux.

Calendreta Candola : études en cours pour une future extension.

Dans ce quartier, des travaux importants ont été réalisés à la maternelle Docteur-Roux (50 000 €), à la maternelle Louis-Figuier et à l'élémentaire Victor-Hugo (122 000 €), à l'élémentaire Auguste-Comte (230 000 €), à l'élémentaire Louis-Blanc (150 000 €), à l'élémentaire Frédéric-Bazille (150 000 €) et à la maternelle Ingrid-Bergman (122 000 €).

• Mosson

Maternelle Madeleine-Renaud : extension et réhabilitation (426 200 €), de Toussaint à Pâques.

Élémentaire Sédar-Senghor : création d'un ascenseur et accessibilité handicapés (106 700 €) été et automne 2004.

Élémentaire André-Bouloche : réaménagement des offices (76 000 €), de Toussaint à janvier.

Dans ce quartier, des travaux importants ont été réalisés à l'élémentaire Léo-Malet (100 000 €), à la maternelle Van-Gogh (75 000 €), à la maternelle James-Joyce (50 000 €), à la maternelle Virginia-Woolf (35 000 €) et à la maternelle Cervantes (260 000 €).

• Port-Marianne

Élémentaire Blaise-Pascal : réfection du préau (45 000 €), été 2004.

• Prés d'Arènes

Élémentaire Diderot : extension de l'école et création d'une salle d'activités (297 000 €), de Toussaint à février.

Élémentaire J. Macé et maternelle P. Eluard : le réaménagement de l'accueil et du restaurant scolaire (153 000 €) ont été faits. La réfection des offices est programmée de septembre à janvier.

Élémentaire J. Macé : extension de la cour (46 000 €), été 2004.

Élémentaire Jacques-Brel et maternelle S. Signoret : réfection des menuiseries (143 500 €), programmée pour cet été et à l'automne.

Élémentaire Jacques-Brel : aménagement d'un plateau sportif (45 000 €), été 2004.

Travaux : suivez les itinéraires de délestage !

Bien que les travaux aient été coordonnés de manière à gêner le moins possible la circulation, certains désagréments sont inévitables. Pour les éviter, suivant votre destination, le mieux est d'utiliser les bus ou le tramway. Sinon, prenez les déviations fléchées très vivement recommandées.

Arrière bien sûr, une fois tous ces chantiers terminés, c'est de meilleurs services et aussi une meilleure qualité de vie qui attend tous les usagers que nous sommes. En attendant, tout être, et aussi pour certains, les travaux qui ont débuté depuis le début du second semestre continuent en différents points de la ville. Ces travaux indispensables sont entrepris pour l'essentiel par la Ville de Montpellier, mais aussi par l'Agglomération, la SNCF et le RTE (réseau de transport électrique). Ils consistent en :

- aménagements de voies, de places et de carrefours,
- modifications de sens de la circulation,
- surélévations de voies,
- mises en 2 fois 2 voies,
- constructions d'ouvrages d'art,
- extensions de réseaux : eau, électricité, fibre optique, etc.

Pour les modalités pratiques, voici recensés, les secteurs où se déroulent ces travaux et fléchés en couleurs, les itinéraires conseillés.

Itinéraires à suivre, dans les quartiers Croix d'Argent et Près d'Arènes

- 13 - Chemin de Moularès**
 - Nature des travaux : renouvellement de branchements gaz et AEP
 - Maître d'ouvrage : GDF
 - Travaux : du 17 au 21 août
 - Perturbations : sens de circulation de la rue de Centaryragues vers l'avenue du Pont Trinquart fermé
 - Déviation : rue de Centaryragues, avenue de Palavas, avenue du Pont Trinquart
- 14 - Avenue Pédro de Luna, avenue de Maurin**
 - Nature des travaux : dévirement de réseaux
 - Maître d'ouvrage : TM
 - Fin des travaux : fin 2005
 - Perturbations : occupation de voie
 - Déviation : circulation alternée par feux
- 15 - Avenue Villeneuve d'Angoulême**
 - Nature des travaux : renouvellement des réseaux secs
 - Maître d'ouvrage : RTE, EDF, GDF
 - Fin des travaux : 30 octobre 2004
 - Perturbations : occupation de voie
 - Déviation : circulation alternée par feux
- 16 - Avenue du Colonel Pavélet**
 - Nature des travaux : dévirement de réseaux
 - Maître d'ouvrage : TM
 - Travaux : dès le 8 et 9 septembre
 - Perturbations : occupation de voie
 - Déviation : circulation difficile
- 17 - Rond-point Flandres Dunckerque**
 - Nature des travaux : création voie d'évitement
 - Maître d'ouvrage : Voie
 - Fin des travaux : 30 octobre
 - Perturbations : occupation de voie
 - Déviation : circulation difficile
- 18 - Avenue de Toulouse**
 - Nature des travaux : renforcement des réseaux humides
 - Maître d'ouvrage : Agglomération
 - Fin des travaux : septembre
 - Perturbations : occupation de voie
 - Déviation : circulation difficile

Itinéraires à suivre, dans les quartiers Montpellier centre et Port Marianne

- 1 - Carrefour de l'Aéroport International et rue Poséidon**
 - Nature des travaux : réseaux chaud et froid
 - Maître d'ouvrage : SEM
 - Fin des travaux : 13 août
 - Perturbations : occupation de deux voies du boulevard de l'Aéroport International. La rue Poséidon est mise en impasse sur l'avenue Jacques-Cartier et fermée dans le sens de l'avenue Jourd'heuil vers la Bibliothèque
 - Déviation : avenue Jourd'heuil, rue Léon Blum, avenue Jacques-Cartier, puis itinéraire conseillé
 - Itinéraire conseillé : rue Michel, place d'Europe, allée du Nouveau Monde, rue Champagny, avenue Camille, rond-point Christophe Colomb, avenue de la Porcelaine,
- 2 - Place Faulquier**
 - Nature des travaux : réaménagement de la place
 - Maître d'ouvrage : Voie
 - Fin des travaux : 15 avril 2005
 - Perturbations : occupation de voie, circulation difficile
- 3 - Allée de la Citadelle**
 - Nature des travaux : construction du Viaduc Alphons-Lodjat
 - Maître d'ouvrage : TM
 - Fin des travaux : 15 janvier 2005
 - Perturbations : occupation de voie, circulation difficile
 - Itinéraire conseillé : allée Henri II de Montmorency, avenue Jourd'heuil, avenue du Professeur Léon-Valois
- 4 - Avenue du Professeur Léon-Valois**
 - Nature des travaux : du Viaduc Alphons-Lodjat

puis rues Fesquet et Pierre-Perrault, pour rejoindre l'avenue Pierre-Mendès-France.

- Maître d'ouvrage : TM
- Fin des travaux : 5 janvier 2005
- Perturbations : occupation de voie, circulation difficile

- 5 - Avenue de Nîmes et avenue Saint-Maur**
 - Nature des travaux : reballage du Chartré et dévirement de réseaux
 - Maître d'ouvrage : Service des Eaux
 - Fin des travaux : 15 janvier 2005
 - Perturbations : occupation de deux voies, Circulation difficile.

- 6 - Rue Lakanal**
 - Nature des travaux : réseau de transport de gaz
 - Maître d'ouvrage : GDF
 - Travaux : du 1^{er} au 31 août
 - Perturbations : rue fermée
 - Déviation : rue Marie-Catherine, rue Saint-Vincent-Paul, puis itinéraire recommandé
 - Itinéraire conseillé : avenue de la Justice de Cassirand, rue Montmarais, rue du Jeu de Mail des Arènes, rue Beau séjour, rue de la Croisette.

- 7 - Rue Henri-Serre**
 - Nature des travaux : aménagement de voie
 - Maître d'ouvrage : SEM
 - Fin des travaux : 27 août
 - Perturbations : rue fermée

- 8 - Rue Auguste-Brousset**
 - Nature des travaux : réseau de transport de gaz
 - Maître d'ouvrage : GDF

- 9 - Place Albert 1^{er}**
 - Nature des travaux : aménagement de la place
 - Maître d'ouvrage : Voie
 - Fin des travaux : 24 décembre
 - Perturbations : occupation de deux voies, Circulation difficile.

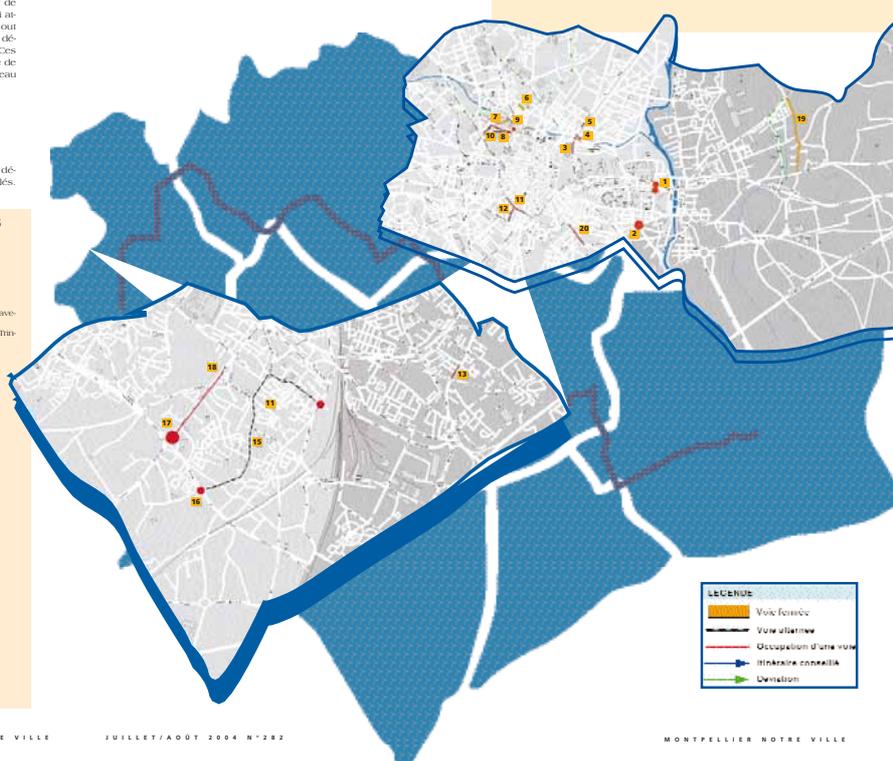
- 10 - Rue Bonnard**
 - Nature des travaux : renouvellement de branchements AEP et gaz
 - Maître d'ouvrage : GDF et CGE
 - Fin des travaux : septembre
 - Perturbations : rue fermée
 - Déviation : rue du Fribourg Saint-James, rue Ploir.

- 11 - Boulevard du Jeu de Paume**
 - Nature des travaux : réfection de la situation du cadastre des lieux
 - Travaux : du 26 juillet au 26 août
 - Perturbations : occupation de voie, Circulation difficile.

- 12 - Rue André-Michel**
 - Nature des travaux : renouvellement de branchements AEP et gaz
 - Maître d'ouvrage : GDF et CGE
 - Fin des travaux : 30 juillet
 - Perturbations : occupation de voie, Circulation difficile.

- 19 - Rue Henri-Becquerel**
 - Nature des travaux : mise en 2 x 2 voies de l'avenue Albert-Camus à la rue de la Vieille Poste
 - Maître d'ouvrage : Agglomération
 - Fin des travaux : septembre
 - Perturbations : rue fermée
 - Déviation : rue Albert-Nollet, rue de la Vieille-Poste

- 20 - Rue du Pont de Latte**
 - Nature des travaux : dévirement de réseaux
 - Maître d'ouvrage : TM
 - Fin des travaux : juin 2005
 - Perturbations : occupation de voie
 - Déviation : circulation difficile



Concertation préalable Dossier de création

Projet de la zone d'aménagement concerté "Parc Marianne"

En vue de répondre à la demande en logements à l'Est de son territoire, la Ville de Montpellier envisage la création d'un nouveau quartier à dominante d'habitat, autour du parc Marianne, déjà en partie réalisé.

La mission d'urbaniste et d'architecte coordinateur de l'opération a été confiée à l'équipe composée du cabinet d'architecte Architecture Studio (Paris), associée à Imagine (architecte urbaniste) et Carrés Verts (paysagiste).

Le Conseil municipal a délibéré, le 3 juin 2004, sur les modalités de concertation préalables au lancement de cette opération. Ainsi, sont organisées :

- Une réunion publique, le jeudi 1^{er} juillet, à 17h, salle Urbain IV (niveau -2), hôtel de ville de Montpellier.
- La mise à disposition du projet de dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté Parc Marianne, du mardi 29 juin inclus au vendredi 30 juillet inclus, sauf jours fériés, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à l'hôtel de ville de Montpellier (3^e étage).

"CHEZ VOUS, SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES"

L'EID Méditerranée, service public et opérateur des collectivités territoriales vient de mettre en place un numéro indigo à l'attention du public afin de renforcer son identification et faciliter le contact direct : 0 825 399 110 (0,15 € TTC / minute). A partir de la description du problème, soit une explication et un conseil pourront être donnés immédiatement au téléphone, soit la situation nécessitera un examen technique et une intervention sur place sera effectuée dans un délai maximum de 24 heures.

Les interventions sont donc gratuites. Depuis plus de 4 décennies, la mission de l'EID Méditerranée est de contrôler en permanence les espèces de moustiques piquant l'Homme (Aedes). Mais une autre espèce (Culex pipiens) se développe exclusivement en zone urbaine, dans tout point d'eau stagnante.

PLANÉTIARIUM GALILÉE

La planète Vénus est la vedette de la nouvelle exposition du Planétarium Galilée de Montpellier Agglomération jusqu'au 12 septembre. Entrée libre et gratuite, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 21h et le dimanche de 14h à 18h. Planétarium Galilée Tél : 04 67 13 26 26

LE CENTRE DE VOLONTARIAT DE MONTPELLIER FERMÉ CET ÉTÉ

Il sera fermé pendant les vacances d'été et rouvrira ses portes 6 septembre à 14 h. Le centre de Volontariat de Montpellier sera présent à l'Antigone des associations, le dimanche 12 septembre. CDV, 30 rue du cardinal de Cabrières. Tél/fax : 04 67 02 16 25 benevolat34@wanadoo.fr

LA MAMMOBILE DANS LES QUARTIERS

La Mammobile, sous l'égide du comité féminin, sillonnera les quartiers de Montpellier afin d'aider au dépistage du cancer du sein pour les femmes âgées de 50 à 70 ans.

- Supermarché Géant, rond-point des Prés d'Arènes, le 3 août de 9h à 18h.
- Supermarché Géant Celleneuve, avenue de Lodève le 4 août et le 3 septembre de 9h à 18h.

N°vert : 0 800 131 231 (gratuit)



Chaque année, le deuxième dimanche du mois de septembre, plus de 100 000 visiteurs parcourent le quartier d'Antigone de la place Paul Bec jusqu'à l'avenue du Pirée, aux bords du Lez pour aller à la rencontre des quelque 1 200 associations qui participent à l'Antigone des

Antigone des associations : 100 000 visiteurs attendus

L'édition 2004 de l'Antigone des associations se déroulera le dimanche 12 septembre.

associations.

Dans une atmosphère détendue, un large éventail d'activités est ainsi présenté aux personnes qui souhaitent s'investir dans les domaines les plus divers : culture, sport, loisirs, action humanitaire, santé, social, solidarité, protection de l'environnement, action internationale...

Ferment de citoyenneté et de convivialité, le tissu associatif montpelliérain est extrêmement riche et diversifié avec plus de 5 000 associations animées par des milliers de bénévoles. Par leurs capacités à rassembler les énergies, par leurs fonctions éducatives et solidaires, notamment auprès des plus jeunes et des personnes les plus démunies, les associations contribuent au maintien du lien social et favorisent la cohésion citoyenne. De nombreuses associations montpelliéraines sont recensées dans l'annuaire des associations édité par la Ville de Montpellier. Cet annuaire est

également consultable sur le site Internet www.ville-montpellier.fr

Renseignements : service des associations, maison de la démocratie, 16, rue de la République. Tél : 04 67 34 71 36.



L'Antigone des associations sera l'occasion d'une journée portes ouvertes du Conseil Régional.

Canicule : préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent

Il est possible de se protéger soi-même et d'aider les autres en observant quelques règles simples.

En août 2003, la France a connu l'été le plus chaud depuis cinquante ans. Dans toute la France, la canicule a affecté les personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées. En Languedoc-Roussillon, qui bien que moins touché que d'autres régions n'a toutefois pas été épargné, une hausse de près de 20% du nombre des décès a été enregistrée.

Comme l'an dernier, pour ce qui les concerne, la Ville et le CCAS ont déjà mobilisé des moyens humains et matériels complémentaires pour que les personnes âgées des résidences-foyers souffrent le moins possible de la chaleur. A Montpellier, aucun décès lié à la canicule n'avait d'ailleurs, fort heureusement, été enregistré dans ces résidences.

DES RÈGLES SIMPLES A OBSERVER

Le dispositif sera donc reconduit et la Ville et le CCAS ont également mis en place de nouvelles mesures concrètes pour faire face à une éventuelle nouvelle canicule cet été. Mais parce que chacune et chacun de nous peut se trouver en présence de personnes fragiles, il convient d'observer quelques règles de comportement pour éviter le coup de chaleur ou pour pouvoir mieux réagir en cas de besoin. Certains symptômes, par exemple, doivent nous alerter : des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre, des étourdissements, une faiblesse, une insomnie habituelle... Dans ces cas, il est conseillé de cesser toute activité pendant plusieurs heures, de se rafraîchir, de se reposer dans un endroit frais et de boire de l'eau ou des jus de fruits. Il convient évidemment de consulter un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.

D'une manière générale, la meilleure façon d'affronter la canicule est d'éviter les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h) et plus encore les activités physiques : sports, jardinage, bricolage... Si une sortie s'avère indispensable, il faut veiller à rester à l'ombre et privilégier les vêtements légers, amples et de couleur claire. A la maison, il convient de fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. On peut aussi prendre régulièrement dans la journée des douches, des bains ou s'humidifier par exemple à l'aide d'un brumisateuseur ou d'un gant de toilette.

En matière d'alimentation, il est conseillé de boire le plus possible, même sans soif, de l'eau ou des jus de fruits (surtout pas d'alcool). Il faut manger comme d'habitude, au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes. Dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à aider et à se faire aider en demandant de l'aide à un parent, un voisin, ou en s'informant de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage. **Pour plus d'informations : consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France ou les sites Internet www.sante.gouv.fr et www.meteo.fr En cas d'urgence : appelez immédiatement les secours en composant le 15.**



Montpellier, destination tourisme !

Cet été, vous allez pouvoir être tour à tour, les ambassadeurs de la ville auprès de votre famille ou vos amis en vacances chez vous et également retrouver le plaisir de flâner et de jouer vous aussi aux touristes au Clapas... A vous les vacances !



Montpellier est assurément une ville qui vaut le détour. Chaque année, des touristes français et étrangers y séjournent par milliers. Mais nous Montpelliérains, que connaissons-nous vraiment d'elle, de son histoire, son patrimoine, ses beautés qui font se déplacer tant de monde et devant lesquelles nous passons quotidiennement sans les regarder ?

LA VILLE AUX 100 FONTAINES

Les vacances sont l'occasion de découvrir notre ville, de flâner dans ses jolies ruelles médiévales, de goûter à la fraîcheur de ses parcs verdoyants, d'admirer les jeux d'eau de ses 100 fontaines, de s'offrir une pause gourmande pour déguster ses spécialités sucrées et salées, de s'imprégner de bon matin des saveurs, des couleurs et des parfums de ses marchés méditerranéens, de se laisser entraîner par le foisonnement de ses fêtes et de visiter ses hôtels particuliers, notamment en levant la tête vers ces figures de pierre incroyables qui ornent leur façades...

DES VISITES GUIDÉES À SURPRISES !

Cet été, l'office de tourisme a concocté un programme de découvertes de la ville qui s'adresse autant aux Montpelliérains, qu'aux touristes. Vous pourrez ainsi pénétrer dans la faculté de médecine, la plus ancienne en exercice du monde occidental et dans laquelle étudia Rabelais. Vous ferez également un voyage de 1 000 ans dans le passé dans les dédales des ruelles du centre historique où vous attendent des surprises, comme l'ascension de l'arc de triomphe ou la descente souterraine vers le mikvé médiéval. Et puis sous les lumières tamisées et au clair de lune, vous pourrez déambuler en nocturne, des nouveaux quartiers d'Antigone jusqu'à l'Ecusson à la découverte des nouveaux quartiers à l'architecture audacieuse néoclassique.

SUR LES TRACES DES PÈLERINS

Avec Saint-Roch, le bienfaiteur natif de notre cité, invoqué dans toute l'Europe depuis le XV^e siècle contre les épidémies de peste, Montpellier est devenue ville de pèlerinage. En cette année jacquaire, la Saint-Roch, fêtée habituellement le 16 août, prend une importance particulière et sera marquée par des marches, manifestations, spectacles et visites guidées de l'office de tourisme étalées sur 3 jours du samedi 14 au lundi 16 août. Pas à pas, vous découvrirez l'œuvre de Saint-Roch retracée par les guides de l'Office de tourisme. Montpellier est depuis le Moyen Age, ville étape des pèlerins sur l'itinéraire de Saint-Jacques de Compostelle et le Camin romieu (appellation occitane) constitue l'un des quatre chemins français empruntés par les pèlerins d'hier et d'aujourd'hui. Une nouvelle visite guidée va vous permettre de découvrir les traces tangibles laissées par leur passage dans la ville médiévale, ainsi que les légendes, histoires et traditions, nées de ce parcours exceptionnel...



Interview de Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée à l'office de Tourisme

"Nous sommes toujours en quête de satisfaire les touristes"

En quoi peut-on dire que Montpellier est une ville touristique ?

Montpellier a un ensemble d'atouts, un environnement privilégié qui induit une orientation touristique. La politique de la Ville a consisté à mettre en valeur cet existant pour pouvoir mettre en place des pôles d'excellence destinés à présenter la ville, cela a permis à Montpellier d'avoir une renommée internationale qui nous attire un tourisme important. Parmi ces éléments attractifs, l'atout principal est l'architecture de la ville ancienne et celle des nouveaux quartiers dessinés par des architectes internationaux. Mais c'est également les événements ponctuels comme les animations culturelles, sportives, les festivals et la situation même de Montpellier, avec d'un côté le littoral et de l'autre l'arrière-pays.

Quelles sont les actions phare mises en place pour promouvoir la destination Montpellier ?

Nous avons choisi cette année de privilégier les visites à thème de la ville qui permettent de découvrir de manière très attractive l'histoire de Montpellier, son histoire à travers la médecine, par exemple, attire énormément de monde, son histoire à travers ses architectes aussi, avec notamment une visite à thème sur les Giral, cette famille d'architectes qui a bâti Montpellier, mais l'histoire, c'est également la littérature, puisque nous avons maintenant des lieux qui permettent de retrouver les écrivains et les historiens qui ont participé à la création de la ville.

Le City Pass a déjà beaucoup de succès, quel est son intérêt ?

Le City Pass week-end c'est effectivement un élément important de toute cette synergie. L'idée, c'est de faire en sorte que les Montpellieriens deviennent des ambassadeurs de la ville auprès de leur famille et amis en soirée chez eux. On l'a imaginé en essayant de se substituer au touriste qui arrive et ne sait pas où aller. On leur propose en quelque sorte un "package" culturel et ludique à consommer le temps d'un week-end et qui permet de mieux appréhender la ville. Nous avons également conçu des guides et plans avec à l'esprit d'en faire de véritables outils pour permettre aux touristes de faire rapidement des choix. Ils proposent des idées d'évasion, à une, deux heures ou plus de Montpellier, selon que l'on est à pied ou pas, qu'on préfère la mer, la culture, la campagne ou tout autre chose. Cette brochure est à l'image de l'Office : toujours en quête de satisfaire les touristes.

Entre Saint-Roch et Saint-Jacques, Montpellier se spécialiserait-elle dans la destination religieuse ?

C'est vrai qu'on a deux saints. Saint-Roch est incontournable, parce que son pèlerinage rassemble beaucoup de monde. Nous avons du mal à nous imaginer si qu'il est le saint le plus connu au monde. Et même si c'est difficile à dire, la réalité est là : Saint-Roch est devenu un produit touristique. Mais il n'est pas uniquement une destination religieuse. On s'est aperçu qu'il rassemble des gens d'horizons très différents. Quant à Saint-Jacques, son pèlerinage est devenu plus un parcours initiatique et spirituel, une recherche de soi-même, d'un absolu, qu'un pèlerinage religieux. Son parcours initiatique est aussi devenu l'occasion de découvrir des trésors touristiques de la ville. Cette année, le chemin de Saint-Jacques a été symbolisé au sol par des caux en bronze en forme de coquilles, c'est une accroche très forte et très belle qui met bien en valeur la ville.

Au cœur de la ville, des témoignages uniques de la vie de St-Roch

Un circuit de deux heures avec les guides de l'Office de tourisme permet de découvrir les lieux où il a grandi :

• **Le sanctuaire Saint-Roch** : il abrite son bâton de pèlerin, ses reliques et les Trinitaires d'Arles.

• **La rue de la Loge** : c'est au n°19 que se situe sa maison natale et le puits de Saint-Roch dont la voute est uniquement posée le 16 août à l'occasion de la fête de la Saint-Roch.

• **La crypte de Notre-Dame-des-Tables** : au XII^e siècle s'élevait à cet endroit l'église Sainte-Marie, devenue au XIII^e siècle Notre-Dame des Tables. Point central de la vie religieuse de Montpellier au Moyen Âge, c'est dans cette église que fut baptisé Saint-Roch et que venaient se recueillir ses parents.

• **La cathédrale** : le pape Urbain IV pose la 1^{re} pierre d'un monastère dédié à Saint-Benoît en 1364. En 1367, il vient consacrer l'autel de l'église abbatiale, quelques mois avant le départ de Roch vers l'Italie. Au XVI^e siècle, l'église est consacrée cathédrale.

• **Notre-Dame des Tables** : cette chapelle du collège des Jésuites datant du XVIII^e siècle est devenue église paroissiale un siècle plus tard. Elle abrite aujourd'hui de nombreuses œuvres représentant Saint-Roch.

• **Le quartier du Pila Saint-Gély** : Les pèlerins de passage à Montpellier aiment se retrouver dans ce quartier, avant de reprendre leur route vers l'Italie ou vers l'Espagne. A l'angle d'une maison une petite statue représente Saint-Roch.



La rue de la Loge de fer, une des plus anciennes de Montpellier.

Cet été, vous ne saurez pas à quel saint vous vouer !

Montpellier, ville étape sur le chemin de Saint-Jacques

Montpellier, située sur la voie du Sud, était au Moyen Âge une ville étape du Camin Roumieu, appellation occitane du chemin de St Jacques de Compostelle. Aujourd'hui encore, nombreux sont les pèlerins qui y font escale...

LE PARCOURS DES "ROMIEUX"

Le chemin de Saint-Jacques a contribué au développement de l'économie de Montpellier. Les pèlerins trouvaient durant leur étape montpellieraine "le repos à l'hospice et le change des monnaies", comme évoque une ancienne chanson de route. On y venait aussi se recueillir en l'église Notre-Dame-des-Tables devant la Vierge Noire ou consulter savants et docteurs. Les premiers textes qui évoquent le passage du chemin de Saint-Jacques par la ville de Montpellier datent de 1118. Les pèlerins entraient dans la ville par la porte du Pila Saint-Gély, empruntant la rue de la Vieille Algulière, la rue du Collège, la rue Jacques-Cœur, puis la Grand Rue. Il est cependant difficile de déterminer un tracé exact du parcours des "romieux" dans l'actuel centre historique dont la structure a depuis évolué. D'autre part, Montpellier était une ville étape où l'on s'arrêtait jusqu'à trois jours. Chaque pèlerin déterminait son trajet en fonction de son état de fatigue, de sa ferveur religieuse et de sa proximité avec la ville de destination. Ceux qui partaient vénéraient les reliques de Saint-Guilhem, quittaient Montpellier par la rue du Courreau, quant à ceux qui allaient rejoindre Toulouse directement, ils sortaient de la ville par le faubourg de la Saunerie.

DES CLOUS DE BRONZE SCÉLÉS AU SOL

L'Office de Tourisme de Montpellier propose depuis cet



Celui scellé au sol sur le tracé historique de Saint-Jacques.

été, dans le cadre de son programme trimestriel, une visite guidée sur le thème "Le Camin Roumieu à Montpellier". Et même si les montpellierains successifs de la ville ont parfois occulté le tracé historique du chemin de Saint-Jacques, le chemin peut être suivi au sein du centre historique, en suivant depuis la porte du Pila Saint-Gély, les clous de bronze scéllés au sol. Ces clous, créés par le sculpteur montpellierain Pierre Fournet, marquent ainsi des jalons du pèlerinage médiéval. Ils ont été conçus sur le modèle de ceux que l'on trouve au sol dans les rues des villes les plus importantes de l'itinéraire de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. Ils représentent une coquille Saint-Jacques qui était pour les pèlerins, un objet souvenir, mais aussi la preuve qu'ils avaient atteint les plages du grand estuaire du Cap-Finès terrau, où jadis la baraque de l'apôtre accosta.

Le Camin Roumieu, dimanche 25 juillet à 10h30.

* Pèlerin en Occitan

Pourquoi Saint-Jacques-de-Compostelle ?

Vers l'an 900, des berges galiciens auraient été frappées par l'épidémie de peste. Au même moment, un ermite, le pape Pilage, approuvé par une vision, que Dieu s'appropriait à révéler la sépulture de son apôtre et des anges auraient fait leur acquisition pour révéler sa position par le scellissement d'une étoile inconnue, brillant au-dessus d'un champ. Ayant fait gratter le sol à l'emplacement désigné par l'étoile, le tombeau du Maître revêtu de marbre, revêtit le jour. C'est ce "champ de l'étoile" (campus stellae) qui serait à l'origine du nom de Compostelle. Selon la version scientifique, cependant, Compostelle ne signifierait pas "champ étoilé", mais "déchirage humecté". Sur la suite, la ville qui s'éleva autour de la première basilique construite pour abriter les reliques du saint, s'appela tout naturellement Sancti Iago (de Jacques) de Compostela et devint Santiago de Compostela, l'un des lieux de pèlerinage les plus importants de la Chrétienté, avec Jérusalem et Rome.

Qui était Saint-Jacques ?

Jacques, dit le Major, était le fils de Zébédée et de Marie Salomé et frère de Jean (plus tard dit l'Évangéliste). Il était pêcheur sur le lac de Galilée de Betsaïde. Jacques est l'un des premiers disciples à avoir été appelé par Jésus avec André, Pierre et Jean. Une tradition orale, le dit venant évangéliser les peuples du nord de la péninsule ibérique. Pendant sept ans, il aurait sillonné le pays et fondé les premières communautés chrétiennes. Après sa décapitation en l'an 44, il devint le premier des martyrs. Sept des disciples à l'heure de sa mort ont été enterrés dans un cercueil de cèdre embarqué avec lui sur une nef sans voile ni rame, qui vogue à travers la Méditerranée. Cette fragile embarcation finit par s'échouer sur une pierre du littoral autrichien, de son vivant, peut-être. Le corps de l'apôtre aurait été enterré à l'intérieur des terres et eut pour gardiens deux de ses disciples.

À quoi sert le pèlerinage ?

Au Moyen Âge, le pèlerinage, suivant l'antique tradition païenne, consistait à faire une sorte de chemin initiatique, solennellement choisi ou imposé par les pontifes, qui mène à un lieu de vénération de reliques, au tombeau d'un martyr, d'un apôtre ou d'un Christ naissant. Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle compte parmi les trois principaux de la chrétienté avec Jérusalem et Rome. Au Moyen Âge, ce chemin menait les pèlerins sur le tombeau de l'apôtre Jacques, considéré comme évangéliste de l'Espagne. Les jacquets, (pèlerins de Saint-Jacques), choisissaient leur route en fonction de la présence de reliques de saints populaires : Martin, Martial, Foy, Gilles, Rogiers, etc. Or les vénérateurs pouvaient sentir et sentir tout au long de leur voyage. Il y avait ainsi plusieurs variantes pour atteindre la Galice.

La coquille Saint-Jacques, coquille des jacquets

Cette "concha venera" ou "coquille de Vénus" était couramment utilisée de l'Antiquité. Au Moyen Âge, on attribuait à ces coquilles une origine miraculeuse. À Compostelle, dès que le pèlerin avait rendu visite au tombeau de l'apôtre, il devait encore parcourir les 12 milles qui le séparaient de la côte pour pouvoir ramasser la coquille. C'était là le seul endroit où il pouvait se procurer cette coquille, car tous les chemins de Saint-Jacques passaient par les terres. Cette coquille était la preuve irréfutable que le jacquet avait atteint les plages du grand estuaire du Cap-Finès terrau ou la nef de l'apôtre, jadis accosta. Le Guide du pèlerin de Saint-Jacques précise pourtant que les coquilles pouvaient aussi être achetées à Compostelle, sur le parvis de la cathédrale. On en trouvait en métal, en plâtre ou en émail. Les marchands avaient passé au XIII^e siècle, un accord avec l'archevêque de la ville pour leur commerce. On les fabriquaient et on les vendait en échange du painement d'une rente. Les papes intervinrent cependant, pour que la fabrication et la vente soient opérées exclusivement à Santiago.

Montpellier, fête Saint-Roch

Ce saint, né à Montpellier, est invoqué dans toute l'Europe depuis le XV^e siècle contre les épidémies de peste. Un pèlerinage lui est dédié, chaque année, le 16 août. Cet été, la fête durera trois jours.

né. Il meurt dans un cachot. Il avait 30 ans. Mais quand on reconstruit la croix sur sa poitrine, on se rappelle son œuvre de guérisseur, et la fervente popularité du canonisé. Son culte se développa à partir du XV^e siècle dans toute l'Europe, suscitant de nombreuses confréries de Saint-Roch et des œuvres théâtrales.

TROMPETTES, TAMBOURS ET LANCEURS DE DRAPEAUX

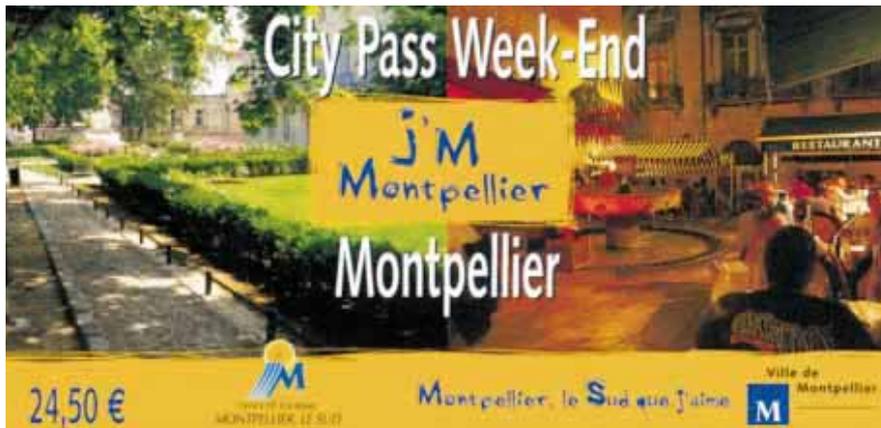
En cette année jubilaire à Saint-Jacques, la fête de la Saint-Roch prend une importance particulière. Montpellier accueillera en effet de nombreuses personnalités civiles et religieuses venues d'ailleurs et de la France entière. Du 10 au 16 août, la marche des pèlerins, ouverte à tous, conduira les volontaires sur l'itinéraire du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, au départ de Lamalou. Une grande messe internationale de la solennité de la fête de Saint-Roch sera célébrée lundi 16 août à 10h30. Et à 10h30, ce même jour, la célébration vespérale sera suivie du cortège des reliques dans les rues de Montpellier. Des spectacles seront aussi de la fête, ceux des trompettes et tambours des Stan-dierato et des lanceurs de drapeaux de Palmanova sur le parvis de la cathédrale Saint-Pierre, le 15 août à 20h, de 10h à 20 h le 16 août en animation itinérante dans les rues de l'Écusson. Un spectacle sons et lumières sera aussi donné par la troupe de 100 participants "Chemins de Roch" de Decazeville, en l'église des dominicains, le 15 août à 21 h. Des renseignements et détails sur le programme de la fête de la Saint-Roch au 04 67 60 60 60.

Sur les pas de Saint-Roch, samedi 14 et lundi 16 août à 15h



En 2003, la St-Roch avait attiré plusieurs milliers de pèlerins

St-Roch et l'angle



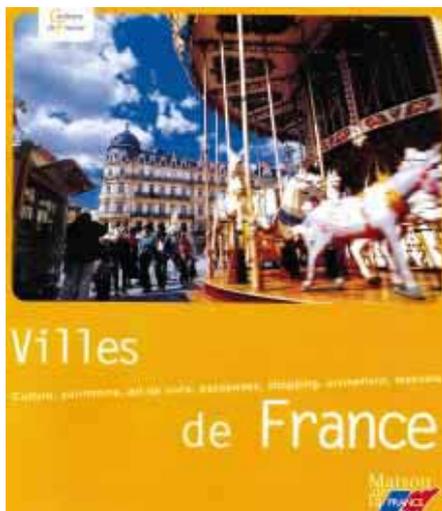
Avec City Pass week-end, devenez ambassadeurs de la ville

Cette année, l'Office de tourisme lance le City Pass, un passeport d'accès qui permet de découvrir Montpellier et ses alentours le temps d'un week-end. L'occasion de donner à vos parents et amis en vacances chez vous un aperçu de la ville à un prix exceptionnel.

En 2004, le City Pass week-end Montpellier a été considérablement enrichi et étendu à tous les week-ends de l'année. Il comprend pour la somme de 24,50 € et pour deux personnes :

- l'accès gratuit à plusieurs sites culturels et ludiques de la ville : le planétarium Galilée, la patinoire Végapolis, Agropolis Muséum, le musée de l'Infanterie, le musée archéologique Henri-Prades (Lattes), le château de Flaugergues ;
- la visite guidée du centre historique et du musée de l'histoire de Montpellier ;
- l'accès pour 24 heures à tous les transports urbains de l'agglomération de Montpellier
- des coupons de réductions pour la location de voiture, vélos et pour des activités de loisirs (parcours en forêt et promenade en mer (en saison)).

Le City Pass est en vente à l'Office de tourisme, place de la Comédie, tél. : 04 67 60 60 60



Montpellier a été retenue pour faire la couverture de "Couleurs de France", la brochure 2004 des clubs des Grandes Villes de Maison de France. Elle est traduite en six langues, tirée à 100 000 exemplaires et diffusée dans les 60 bureaux du club des villes de France dans le monde. Une belle opportunité pour Montpellier !

Les visites à thèmes de l'office de tourisme

Et pour découvrir la ville sous un angle particulier, d'autres visites à thèmes vous sont également proposées.

En juillet :

- **La Faculté de médecine** : les vendredis 2, 9, 16, 23, 30 juillet à 10h30,
- **Montpellier nocturne** : les lundis 5, 12, 19, 26 juillet à 21h,
- **Les hôtels particuliers** : les mercredis 7, 21 juillet à 10h30
- **Le camin roumieu** : dimanche 25 juillet à 10h30

En août :

- **Montpellier nocturne** : les lundis 2, 9, 16, 23, 30 août à 21h
- **Les hôtels particuliers** : les mercredis 4, 25 août à 10h30
- **La faculté de médecine** : les vendredis 6, 13 août, samedi 21 août à 10h30
- **Sur les pas de Saint-Roch de Montpellier** : samedi 14 août, lundi 16 août à 15h

En septembre :

- **La faculté de médecine** : les vendredis 3, 10, 17 septembre à 10h30
- **Les hôtels particuliers** : les mercredis 22 et 29 septembre à 10h30

Les visites du centre historique, c'est :

- à 10h, tous les jours à partir du 10 juillet jusqu'au mardi 31 août inclus
- à 17h, tous les jours de juillet, août et septembre.



Levez la tête, les façades des hôtels particuliers de l'Écusson recèlent des figures de pierre incroyables !

"Le saviez-vous ?"

Montpellier regorge de spécialités destinées à satisfaire tous les goûts des bécasses sucrés...

- **Le Clapas** : c'est un chocolat croustillant à base de feuillantine, brisure de riz soufflés et crème de Tournon. Il se déclina en trois couleurs, noir, lait ou blanc, pour rappeler les Trois grâces, emblématiques de la Place de la Comédie.
- **Le délice des Trois Grâces** : c'est un savoureux chocolat noir aux saveurs de pain d'épices.
- **Les comédies** : ce sont des confiseries à la pâte d'amande recouvertes de sucre glace.
- **Les croquants de Montpellier** : ce sont des biscuits secs aux amandes.
- **Les écussons de Montpellier** : ce sont des chocolats blancs au Grand-Marnier et à l'orange confite.
- **Les Grisettes de Montpellier** : ce sont des petits bonbons ronds aux saveurs de miel et de réglisse. On raconte qu'au Moyen Âge, vers l'an 1100, alors que toute l'activité commerciale de Montpellier était concentrée autour de Notre Dame des Tables, les changeurs, pour faire l'appoint de leurs transactions, donnaient déjà des grisettes aux pèlerins qui nombreux empruntaient le "Camin roumieu" pour se rendre à Compostelle.
- **Les olives au chocolat de l'Hérault** : amandes enrobées de chocolat sous forme d'olives.

"24 heures dans la vie de Montpellier"

C'est le nom du clip destiné à présenter Montpellier sous un aspect très dynamique et qui sera diffusé dans les salles de cinéma, à l'étranger dans le cadre des présentations et dans les congrès.

Office de tourisme : suivez le guide !

Ouvert 7 jours / 7, sur l'esplanade Comédie, 30, allée Jean-de-Lattre-de-Tassigny, du lundi au vendredi de 9h à 19h30, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h. Programme trimestriel des visites guidées disponible à l'accueil ou sur le www.ot-montpellier.fr, rubrique agenda. Visites à la carte pour les groupes : Contact service groupes: 04 67 60 19 19. guides@ot-montpellier.fr



Les marchés aux saveurs, c'est tous les jours aux Arceaux, sur la comédie, aux halles Castellane, à Antigone... Ambiance méditerranéenne garantie !

La concertation se poursuit pour élaborer le grand projet urbain de la ville

Le Projet Urbain montpellierain est bien connu. Sa mise en œuvre est entamée depuis plusieurs années. Le PLU qui a pour mission d'encadrer le développement de la ville, donne l'occasion de le formaliser dans le cadre d'une large concertation avec le public.

Le plan local d'urbanisme sera finalisé fin 2005 - début 2006. Son élaboration du PLU a donné lieu à un débat d'orientation au sein du conseil municipal afin de fixer les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la Ville de Montpellier.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

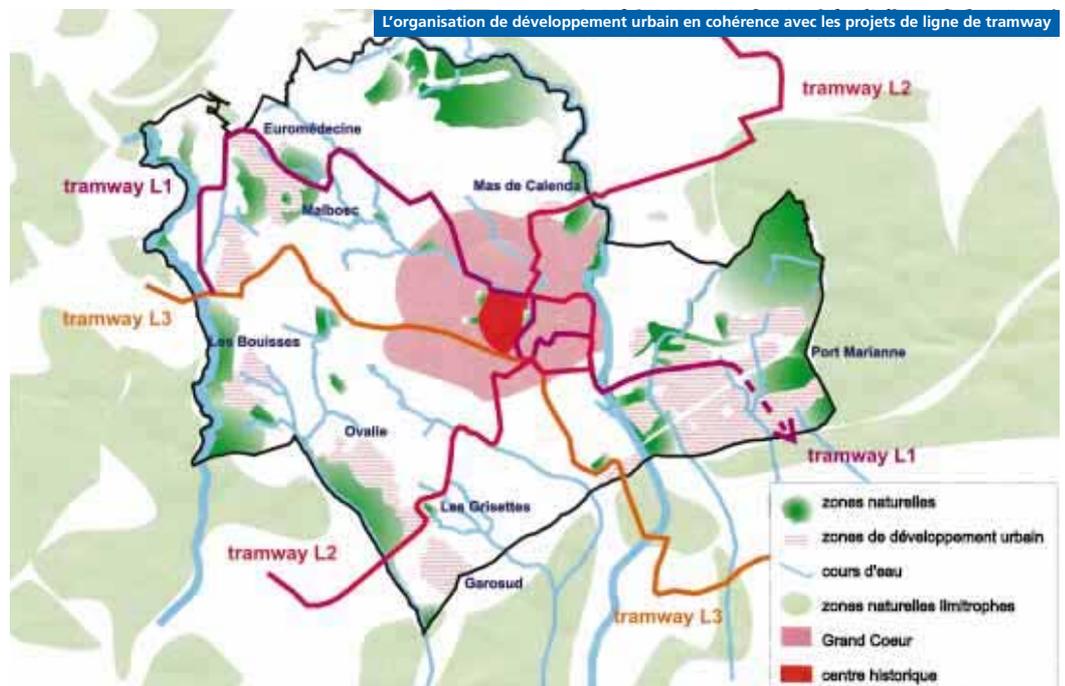
La création d'emplois est une condition indispensable à la poursuite d'une politique de solidarité. Le projet de PLU prévoit l'extension des parcs d'activités de la Technopole pour l'accueil de nouvelles entreprises. Il répond également aux besoins de développement des grandes entreprises déjà implantées sur la ville. Il prévoit l'implantation de grands équipements structurants qui contribuent à l'attractivité de la métropole sur le plan national, voire international : les emplacements réservés liés à la nouvelle ligne TGV (projet d'intérêt général approuvé par Réseau Ferré de France), le nouvel Hôtel de Ville au sud de Consuls de Mer, le futur centre d'art contemporain à Port Marianne, Hérault Culture Sport à la Mosson, le stade de rugby Yves du Manoir dans le quartier Ovalie, la poursuite d'Odysseum (aquarium, restaurants, commerces...).

MENER UNE POLITIQUE DE L'HABITAT QUI FAVORISE LA MIXITÉ SOCIALE

Le projet de PLU permet de répondre aux besoins de logement des Montpellierains par la construction neuve, et la réhabilitation de logements dans les quartiers existants. La production de logements sociaux est assurée dans chaque nouvelle zone d'aménagement concerté (ZAC) et l'opération Grand Cœur incite à la réhabilitation de logements anciens (OPAH) et permet la réalisation de logements sociaux.

Certaines zones, déjà ouvertes à l'urbanisation, sont en cours de construction : Odysseum, Jardins de la Lironde, Jacques Cœur Nord, Malbosc, Mas de Calenda. Les modifications proposées dans le PLU permettent :

- la construction des zones réservées à l'urbanisation future dans l'actuel POS mais qui étaient conditionnées à la mise en place d'un plan d'aménagement : Port Marianne (Parc Marianne, extension du quartier Jacques-Cœur et des Consuls de Mer), Ovalie ;
- la mise en œuvre des opérations de renou-



vement urbain : quartier du nouveau St-Roch accompagnant le projet d'extension de la gare, quartier des Près d'Arènes où de nouvelles règles d'urbanisme vont permettre la mutation progressive vers un quartier de la ville à part entière (habitat, commerces...);

- l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation futures qui n'existaient pas dans le POS actuel : Sud A9, Sud Malbosc, secteur Bouisses, Grissettes ...

MAÎTRISER LES DÉPLACEMENTS ET AFFIRMER LA PRIORITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

La priorité est donnée aux transports en commun avec la prise en compte des trois lignes de tramway et de leurs parkings de dissuasion placés à chaque entrée de ville. Le projet de PLU participe à la maîtrise de la circulation automobile par la réalisation de contournements (les contournements est et ouest, le contournement sud autoroutier de Montpellier, la 4^e ceinture) qui permettent d'éloigner les voitures des quartiers d'habitation. Il contribue à promouvoir les déplacements en deux-roues, en cohérence avec les réseaux de l'agglomération et du département.

PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT

Le projet de PLU contient des mesures de protection et de valorisation du patrimoine et du paysage bâti et naturel. Il importe en effet de préserver le capital vert de la ville, constitué de 1 000 hectares de parcs publics, de coulées vertes formées par les rivières, de poumons verts classés en zone naturelle agricole et d'espaces boisés classés (EBC) disséminés dans les quartiers. Outre ces protections réglementaires, le projet de PLU réaffirme et étend les perspectives d'aménagement de parcs publics et de promenades le long des rivières, dans chaque secteur de la ville et en périphérie, qui

forment ainsi une véritable ceinture verte. La prise en compte de l'environnement se traduit, dans chacune des grandes opérations d'aménagement de la Ville, par la programmation systématique d'espaces verts de proximité. Ce projet intègre les grands projets d'Agglomération pour la maîtrise des services publics que sont la collecte et le traitement des déchets et des eaux usées. Le PLU prévoit aussi des dispositifs visant à la maîtrise des écoulements pluviaux, pour prévenir les risques d'inondation : prise en compte des schémas d'aménagement hydraulique des rivières et du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), création d'emplacements réservés pour de nouveaux bassins de rétention, renforcement de la norme imposée aux constructeurs pour limiter les écoulements pluviaux (mesures de rétention à la parcelle).



"Le PLU est un document essentiel pour l'avenir et nous avons d'ores et déjà élaboré 4 priorités :

- localiser les nouveaux quartiers, les équipements et les pôles de développement le long des lignes de tramway,

- privilégier la mixité sociale et urbaine dans chaque nouveau quartier des espaces verts, 20 à 25% de logements sociaux et 35 à 45% de logements en accession à des prix abordables pour les primo-accédants,
- mettre l'accent sur les transports alternatifs à la voiture par le développement des transports en commun et des parcs relais en périphérie,
- enfin, optimiser la qualité de l'environnement afin de veiller au bien être des Montpellierains".

Michel Guibal, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme

Calendrier

Prescription de la révision par délibération du Conseil municipal le 31 mars 2004

Concertation de mai à novembre 2004
Arrêt du projet de PLU en novembre 2004
Enquête publique mi-2005
Approbation fin 2005 - début 2006

Concertation de mai à novembre 2004

Mise à disposition du public des documents généraux (rapport de présentation et PADD) jusqu'au mois d'août 2004, auxquels viendront s'ajouter en septembre les documents réglementaires (règlement et plan de zonage). Pendant toute la durée de la concertation un cahier de remarques est tenu à disposition du public. Un certain nombre de réunions publiques avec les associations, les professionnels et la population ont d'ores et déjà été programmées. Certaines ont déjà eu lieu :

- Commission Extra-Municipale d'Urbanisme
- Réunion avec les professionnels de la construction et de l'aménagement
- Réunion grand public

Une exposition publique aura lieu à l'Hôtel de Ville à la rentrée 2004.



marché passé avec Sud Color pour le gymnase Mireille-Bessière, inauguré en mars dernier.

9. Exonération de la taxe sur les spectacles à l'occasion de la demi-finale de rugby du Top 16.

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès verbal de la séance publique du 06.05.04

3. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal

4. Vœu concernant l'ouverture des commerces le dimanche (voir encadré)

5. Vœu du conseil municipal dénonçant la suppression des lits d'IVG au CHU Arnaud de Villeneuve (voir encadré)

6. Mise à disposition gratuitement des salles municipales à chaque liste durant la campagne officielle des élections européennes du 31 mai au 12 juin

7. Changement de statut de la société Red Concept S.A en S.A.R.L Red, entreprise attributaire des 2 marchés de travaux pour la Ville (groupe scolaire des Consuls de Mer et extension de l'école maternelle Cervantès).

8. Avenant en moins value au

10. Attribution du marché pour l'acquisition d'un logiciel de gestion financière à la société GFI.

11. Attribution de subventions aux associations suivantes : Major's Girls (1 500 €), ASPPT omnisports section boules (3 000 €), Montpellier Omniboxe (1 200 €), Boxing Club Montpelliérain (1 500 €).

12. Approbation du protocole d'accord entre la Ville et la SERM pour la prise en charge des travaux concernant les déviations du réseau montpelliérain de chauffage et de climatisation, induits par la 2^e ligne de tramway.

13. Approbation de la convention financière entre la Ville et la Communauté d'agglomération et du programme des travaux concernant les déviations du réseau montpelliérain de chauffage et de climatisation.

14 et 15. Garanties de la Ville pour le remboursement d'un emprunt souscrit par Adages pour la construction d'un foyer pour personnes cérébro-lésées "Les Fontaines d'O" à la ZAC Euromédecine.



Plan du projet de revalorisation de la commune clôture. Affaire n°24 : A proximité de la tour Babote, a été dégagée en 1983 une partie du rempart du début du XIII^e, la commune clôture, classée au titre des monuments historiques. Une autre partie, non visible actuellement, sera dégagée, restaurée et mise en valeur après démolition de l'immeuble abritant le restaurant "Le Pékin", dont la Ville a fait l'acquisition.

16. Annulation de 363 délégués concernant la garantie de la Ville accordée pour le remboursement d'emprunts souscrits par ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations suite à des réaménagements de prêts.

17 à 20. Garanties de la Ville pour le remboursement de nouveaux emprunts souscrits par ACM auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

21. Acquisition de matériels d'éclairage public par la centrale d'achats.

22. Montpellier Grand Cœur : attribution du marché d'étude à l'architecte Rayko Gourdon pour la mission de coordination dans l'aménagement des espaces publics du quartier Centre.

23. Montpellier Grand Cœur : adoption des modalités de concertation préalable avec le public dans le cadre du lancement d'une procédure de périmètres de restauration immobilière.

24. Montpellier Grand Cœur : Attribution des marchés concernant le chantier de démolition de l'immeuble abritant le restaurant "Le Pékin", dont la Ville a fait l'acquisition pour une revalorisation de la commune clôture, classée au titre des monuments historiques. Des subventions vont être demandées à l'Etat, le département et la Région.

25. Montpellier Grand Cœur / Pôle d'échanges intermodal : approbation de la convention relative au financement des études d'avant projet d'extension de la gare.

26. Approbation d'un contrat passé par la SERM avec le groupement Architecture Studio - Carré Verts - Imagine pour une mission d'urbaniste architecte coordinateur sur le quartier Parc Marianne.

27. Lancement de la procédure de la nouvelle ZAC Parc Marianne : objectifs et modalités de concertation du public.

28. Débat d'orientation sur la révision du plan d'occupation des sols et l'élaboration du plan local d'urbanisme.

29. Avis favorable de la Ville au dossier de mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de Montpellier avec le projet de la ligne ferroviaire nouvelle Languedoc-Roussillon (contournement de Nîmes et Montpellier).

30. Avis favorable de la Ville au dossier de mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de Montpellier avec le projet d'aménagement d'un complexe de rugby et du stade Yves du Manoir.

31. Achèvement de la ZAC de la Croix d'Argent.

32. Achèvement de la ZAC de Toumezy.

33 et 34. Avis favorable aux candidatures de D.M.L.B (garage) et de SCI Cumulus (immeuble de bureaux) sur la ZAC Euromédecine II.

35 à 38. Avis favorable aux candidatures de l'Agglomération de Montpellier (usine de traitement des ordures ména-

Au conseil municipal du 3 juin

Affaire n°4

Vœu concernant l'ouverture des commerces le dimanche

Au prétexte de relancer la consommation, le nouveau ministre de l'économie et des finances envisage d'étendre la possibilité pour les magasins d'ouvrir le dimanche. Et ceci, en modifiant l'article L 221-19 du code du travail, qui n'autorise l'ouverture des magasins de détail que 5 dimanches par an, afin de doubler cette éventualité. Si elle devait entrer en vigueur, cette décision n'aurait aucun effet sur la consommation. Le pouvoir d'achat des Français n'est pas extensible et ce sont encore les grandes surfaces qui bénéficieraient exclusivement de cette disposition, les boutiques du centre-ville n'ayant pas les moyens de rémunérer leurs salariés une journée de plus par semaine. Enfin, ce sont encore les salariés des grandes surfaces qui en feraient les frais dans la mesure où leurs contrats de travail ne prennent que rarement en compte la majoration des heures supplémentaires. Le conseil municipal salue et prend acte de la mobilisation des syndicats, petits commerçants et associations de consommateurs qui ont pris position contre le projet et demande au ministre de l'économie et des finances de renoncer à cette mesure injuste et inefficace.

Vote : Pour - majorité municipale

Refus de prendre part au vote - opposition

gères par méthanisation), de la SCI 2 BL (transports), de la SCI GMJ (peinture en bâtiment) et de la SCI Juso (transports) sur la ZAC Garosud.

39. Avis favorable à la candidature d'ACM (30 logements locatifs) sur la ZAC Malbosc.

40. Approbation du bilan de la concertation et du dossier de création de la ZAC d'Ovalie.

41. Remise totale des pénalités de retard concernant le permis de construire de Madame Bellavia.

42. Vente au Département de l'Hérault des parcelles (section TY 180 et 193) sisés rue du Pilory pour permettre l'élargissement de la rue du Pilory.

43. Eviction du fonds de commerce de Paul Turquat occupant l'immeuble, 1 rue de la Barralerie, dont la Ville est propriétaire dans le cadre d'un projet de rénovation.

44. Acquisition auprès de France Télécom d'un local, avenue Paul-Bringuier, afin de favoriser la desserte de la Maison pour tous François-Villon.

45. Acquisition de parcelles auprès de la Communauté d'Agglomération pour poursuivre la réalisation du parc de Malbosc et des jardins familiaux.

46. Cession gratuite à la Ville par la Compagnie générale

des eaux, de terrains sur lesquels se situent le réservoir du Valdaud et la station de reprise du mas de Verchant.

47. Suppression de la ZAC Saint-François.

48. Approbation de la convention entre Bouygues Télécom et la Ville concernant le relais radiotéléphone situé sur le site du château d'eau dit la Colombière.

49. Approbation du bilan de concertation préalable à l'extension de la zone à circulation restreinte et adoption du périmètre et de la mise en place du petitbus "Le Guilhem".

50. Classement des espaces verts (EI 299 ET EI 300) du lotissement "Les villageoises de Bagnères" dans le domaine public communal.

51. Quartier Croix d'Argent, dénomination d'une voie "Paul Preboist" entre les rues Bourvil et Bernard Blier.

52 à 54. Quartier Hopitiaux Facultés, dénomination des voies suivantes : "Robert Koch" (ZAC Euromédecine), Alfred Legal" (Résidence Avicenne) et "Antoine Pol" (nouvelle résidence sur le site de l'ancienne clinique de Lavallette).

55. Demande de permis de construire en vue de la construction des enclos pour

Au conseil municipal du 3 juin Affaire n°5

Vœu dénonçant la suppression des lits d'IVG au CHU Arnaud-de-Villeneuve

A compter du 1^{er} juin 2004, le CHU Arnaud de Villeneuve de Montpellier ne comptera plus 6 lits au C.I.V.G. (Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse) entraînant une capacité d'intervention réduite de moitié. Pas moins de 2 000 IVG ont lieu chaque année au CHU sur les 3 000 effectuées chaque année à Montpellier. Aussi, devant une telle initiative, nous ne pouvons que partager la vive inquiétude des associations qui se sont fortement mobilisées contre cette décision remettant en cause pour les femmes le droit fondamental de la liberté de choisir.

Cette décision marque le désengagement de l'hôpital public de la pratique de l'IVG alors que le CHU reste le seul endroit où l'accès de l'IVG est garanti dans de bonnes conditions pour toutes les femmes qui le souhaitent, sans sélection de l'âge ou pour cause de délai qui peut, semble-t-il, exister dans certains établissements privés.

La suppression, dans l'urgence, des lits sans mettre en place une solution garantissant l'accès des femmes à l'IVG et à une prise globale incluant l'information sur la contraception (création d'un vrai C.I.V.G. au CHU de Montpellier avec des moyens humains et financiers suffisants) n'apparaît donc pas appropriée.

Aussi, le conseil municipal, réuni dans sa séance du 3 juin 2004, dénonce la suppression des lits d'IVG du CHU Arnaud-de-Villeneuve et soutient l'initiative d'une table ronde avec l'ensemble des parties concernées, afin que des solutions alternatives puissent être trouvées, dans le respect des droits des femmes.

**Vote : Pour - majorité municipale (et 3 voix de l'opposition)
Refus de prendre part au vote - opposition**

éléphants et girafes au zoo de Lunaret.

56. Attribution du marché des travaux de fontainerie à l'entreprise ATF au parc Emmanuel-Roblès.

57. Avenant au marché pour l'entretien des bâtiments communaux.

58. Autorisation donnée à l'association du Grand Saint-François pour l'organisation du 5^e marché d'Ailleurs.

59. Lancement des procédures pour l'organisation du Marché de Noël 2004 (du 11 au 24 décembre)

60. Transfert pendant les tra-

voux du marché du Plan Cabanes sur la place Salengro, tous les matins à compter de juin 2004.

61. Résiliation de la convention d'exploitation du petit train touristique du centre-ville avec le gérant, M. Châtelat au 31 août 2004.





10. Vacance d'un poste d'administrateur territorial chargé des fonctions de Directeur de la Communication - Recrutement d'un agent contractuel.

11. Vacance d'un poste de Journaliste au service Communication - Recrutement d'un agent contractuel.

12. Création d'un poste d'attaché territorial chargé de la fonction de coordinateur des conseils de quartier - Montpellier au quotidien - Démocratie de proximité - Recrutement d'un agent contractuel.

13. Personnel Municipal - régime indemnitaire.

14. Compte administratif 2003 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

15. Compte de gestion 2003 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

16. Affectation du résultat de fonctionnement 2003 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

17. Montpellier Grand Cœur - Mandat Ville / SERM pour le suivi des études préalables pour l'aménagement et les acquisitions foncières. Bilan de clôture.

18. Attribution de subventions aux associations.

19. Acquisition de postes de travail bureautique, de serveurs et d'imprimantes - Appel d'offres et

groupement de commande entre la Ville de Montpellier et le CCAS.

20. Grand Cœur - Aménagement de la Place des Martyrs de la Résistance, de la rue Foch et des places adjacentes Désignation du titulaire du marché et approbation du contrat.

21. Construction d'une conduite d'eau potable entre la place Odysseum et la place de Madrid suivant le boulevard Pénélope et le boulevard Télémaque - Marché de travaux avec le groupement BEC (mandataire) / Malet / Darras et Jouanin - Approbation.

22. ZAC Blaise Pascal - Lot 21 Est (parcelle RX n°84) - Convention de participation financière Ville / SCI Henri Matisse.

23. ZAC PARC 2000 Montpellier - Agrément de candidature.

24. Port Marianne - Jardins de la Lironde - Mandat pour la réalisation des infrastructures primaires - Approbation des marchés de travaux.

25. Mission de mandataire pour la réalisation du pont de la République sur le Lez et de sa voirie d'accès - Désignation du mandataire. Autorisation de signer le marché de mandat.

26. Foncier - Création d'une servitude de vue au profit de la SCI "ETI." Parcelle SH 49-1348 avenue de la Mer

27. Foncier - Rues Brillat Savarin de Celleneuve à Saint-Hilaire - Cession au titre des participations aux équipements

Affaire n°3 ter

Vœu de la Ville auprès de la région Languedoc Roussillon Septimanie relatif à l'implantation d'un nouveau lycée

La situation difficile que connaît notre ville en matière d'éducation est le résultat d'un retard accumulé depuis de nombreuses années. En effet, l'absence de construction de lycée sur la ville de Montpellier depuis plus de 15 ans a des conséquences dramatiques sur la scolarisation des lycéens, se traduisant notamment par une tendance à l'augmentation du nombre de collégiens redoublant la classe de troisième, faute de places disponibles en seconde. Par ailleurs, en comparaison avec d'autres académies, les résultats au baccalauréat et le taux d'accès d'une classe d'âge à ce niveau sont médiocres pour l'ensemble de la région.

La Ville de Montpellier s'est d'ailleurs à plusieurs reprises émue de cette situation en formulant déjà, en 1998 et en 2002, le vœu de la création d'un nouveau lycée pour Montpellier. Aujourd'hui, la réalisation des nouveaux quartiers de Port Marianne (Consuls de Mer, Richter, Blaise

Pascal, Jacques Cœur, Jardins de la Lironde, Parc Marianne), dont certains sont achevés et l'absence de tout lycée à l'Est de la ville appellent la création, dans les meilleurs délais, d'un établissement de 1 000 à 1 500 élèves dans ce secteur.

Pour cela, la Ville de Montpellier est disposée à mettre à la disposition de la Région Languedoc-Roussillon Septimanie un terrain d'environ 1,6 ha dans le quartier Port Marianne-Jardins de la Lironde, d'accès facile, situé en bordure de la place Odysseum et de l'avenue du Mondial 98, directement desservi par la ligne 1 du tramway et à proximité du pôle d'échanges tram/bus d'Odysseum. Aussi, le Conseil municipal demande à la Région Languedoc-Roussillon Septimanie de prévoir la construction d'un nouveau lycée sur cet emplacement dans les meilleurs délais.

Vote - Pour : majorité
Refus de prendre part au vote : opposition

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès verbal de la séance publique précédente.

3. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du conseil municipal.

4. Biennale de l'Art Contemporain Chinois - Adhésion à une association.

5. Centres de Loisirs - Conventions et prestations de service avec la régie des Maisons pour tous.

6. Ecole élémentaire Paul Langevin - Accessibilité Handicapés et extension - Désignation des titulaires de l'appel d'offres

7. Enfance - Quartier Hôpitaux Facultés - Structure multi accueil "Tom Pouce" - Bail emphytéotique - demande de subvention - convention Ville / Société Héraultaise et Convention Ville / association "TOM POUCE".

8. Gratuités Cartes Eté Jeunes 2004.

9. Bourses Initiatives Jeunes 2004.

12. Création d'un poste d'attaché territorial chargé de la fonction de coordinateur des conseils de quartier - Montpellier au quotidien - Démocratie de proximité - Recrutement d'un agent contractuel.

13. Personnel Municipal - régime indemnitaire.

14. Compte administratif 2003 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

15. Compte de gestion 2003 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

16. Affectation du résultat de fonctionnement 2003 - budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

17. Montpellier Grand Cœur - Mandat Ville / SERM pour le suivi des études préalables pour l'aménagement et les acquisitions foncières. Bilan de clôture.

18. Attribution de subventions aux associations.

19. Acquisition de postes de travail bureautique, de serveurs et d'imprimantes - Appel d'offres et

23. ZAC PARC 2000 Montpellier - Agrément de candidature.

24. Port Marianne - Jardins de la Lironde - Mandat pour la réalisation des infrastructures primaires - Approbation des marchés de travaux.

25. Mission de mandataire pour la réalisation du pont de la République sur le Lez et de sa voirie d'accès - Désignation du mandataire. Autorisation de signer le marché de mandat.

26. Foncier - Création d'une servitude de vue au profit de la SCI "ETI." Parcelle SH 49-1348 avenue de la Mer

27. Foncier - Rues Brillat Savarin de Celleneuve à Saint-Hilaire - Cession au titre des participations aux équipements

publics - Propriété Romero.

28. Foncier - Université Montpellier I - Rue Auguste Broussonnet - Mise à l'alignement.

29. Foncier - Grand Cœur - Restructuration du Musée Fabre Lots 2 et 3 de l'immeuble 11, rue Montpelliéret cadastré HO 123 - Annulation de la délibération du Conseil municipal du 27 mai 2003.

30. Affaire retirée.

31. Quartier Croix d'Argent - Désignation de voie - Impasse du Mas Saint-Pierre.

32. Quartier Hôpitaux-Facultés - Désignation de voie - Place Germaine-Richier.

33. Aménagement de la rue de Salaison - Appel d'offres ouvert.

34. Service des Eaux. Convention constitutive d'un groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Travaux d'assainissement avenue de Lodève.

35. Service des Eaux - Marché à bons de commande - Maintenance et entretien du réseau pluvial - Petites extensions et modifications sur réseaux eau potable - Appel d'offres ouvert.

36. Service des Eaux - Dévoisement du Chambéry - Secteur Beaux-Arts. Déplacement des réseaux privatifs et réalisation du collecteur pluvial. Appel d'offres ouvert européen.

37. Service des Eaux - Rue de Pinville - rue de Salaison. Création de réseaux de collecte des eaux pluviales et d'alimentation en eau potable. Appel d'offres

ouvert.

38. Montpellier Grand Cœur - Réaménagement de la Place Faulquier. Appel d'offres ouvert.

39. Montpellier Grand Cœur - Aménagement du Plan Cabanes. Déplacement du réseau téléphonique et construction d'un muret technique.

40. Adhésion à l'Institut de prévention et de gestion des risques.

41. Parc zoologique de Lunaret - Réalisation d'une serre tropicale. Autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre.

42. Parc Malbosc tranche I : jardins familiaux - Avenant n°1 au marché n° B70A3 passé avec l'entreprise Mazza (terrassements - VRD).

43. Espaces Verts - Avenue Pierre-Mendès-France - Réalisation d'un arrosage automatique et d'un ensemenement Autorisation de signer les marchés.

44. Charte Départementale pour le traitement et le recyclage des déchets de chantier.

45. Transfert de l'Office du Tourisme - Allée Jean de Laitre de Tassigny Permis de construire - Demande de subventions.

46. Chambre des Métiers de l'Hérault - Comédie de l'Artisanat. Convention.

47. Affaires Commerciales - Halles Castellane - Protocole transactionnel Ville / SERM / Société CABROL - Cocontractant de la partie charpente du lot "enveloppe" confié par marché public à la société Eiffage

Affaire n°3 bis

Vœu de soutien aux personnels d'EDF / GDF contre le projet de réforme du gouvernement

C'est en 1946, au lendemain de la seconde Guerre mondiale qu'ont été créés E.D.F./G.D.F. par le gouvernement présidé par le Général De Gaulle et composé des forces sociales et républicaines de notre pays.

Leurs missions étaient d'entreprendre rapidement la reconstruction des ouvrages détruits par la guerre, puis de participer à l'œuvre de modernisation de notre pays en mettant à la disposition de la population une énergie électrique et gazière de qualité à un coût faible et identique sur l'ensemble du territoire.

Les gaziers et électriciens ont entrepris ces missions avec dévouement et compétences : électrification rurale, grands barrages, centrales nucléaires, gaz naturel, etc.

Aujourd'hui E.D.F. et G.D.F. sont regardés partout dans le monde comme des modèles, tant pour leurs hautes compétences technologiques et leur saine gestion financière que, pour le prix du KWh, un des meilleurs du marché en Europe.

Ces dernières années, la Commission européenne a exigé que le marché français soit ouvert à la concurrence.

Ainsi, le 1er juillet prochain, plus de 7 millions de clients, les plus importants, pourront choisir leur opérateur.

Les gaziers et électriciens s'y sont préparés et attendent cette échéance sereinement, forts de leur sens aigu du service public, de leur culture d'en-

treprise et de leur dévouement au service du client.

Mais, le gouvernement Raffarin et son ministre de l'Economie Nicolas Sarkozy veulent aller plus loin en transformant ces entreprises publiques en sociétés anonymes, avec pour conséquence de mettre aux mains des seuls financiers une composante majeure de l'avenir de notre pays. L'expérience constatée dans des pays voisins (Grande-Bretagne, Italie) a entraîné une forte augmentation du coût du KWh.

Les entreprises dont l'énergie entre pour une part prépondérante dans le produit fini, s'inquiètent d'une telle perspective qui fait peser également des risques de délocalisation et une augmentation du chômage.

Cela entraînera aussi une baisse sensible des investissements lourds caractéristiques des entreprises d'électricité et de gaz.

Mais surtout, nous pouvons nous interroger sur l'avenir du parc nucléaire qui contribue à l'indépendance énergétique de la France.

Cette action, si elle est poursuivie, sera dangereuse pour l'avenir économique de notre pays. C'est pourquoi, le Conseil Municipal, réuni en séance du 28 juin 2004, demande au gouvernement de retirer son projet de réforme.

Vote - Pour : 41
Refus de prendre part au vote : 4
Contre : 5

Le Montpellier Agglomération Triathlon sur tous les fronts

Organisateur du Triathlon de Montpellier dont la 15^e édition s'est déroulée le 2 mai dernier, le Montpellier Agglomération Triathlon mène de front, pratique de haut niveau, formation et initiation pour les plus jeunes.

Créé en 1984 aux débuts du triathlon en France, le club Montpellier Triathlon aujourd'hui devenu Montpellier Agglomération Triathlon, présidé par Jean-Grégoire Reschke, affiche un beau palmarès : 3^e de la Coupe de France des Clubs en 2003, 2^e de la Coupe de France des clubs féminins 2002, vice champion de France des clubs 2002, champion de France des clubs féminins 2001, champion d'Europe des clubs féminins 2000... Très engagé dans le haut niveau, le Montpellier Agglomération Triathlon a été labellisé en 2000, club formateur de la Fédération française de triathlon. A ce titre, il accueille 25 jeunes qui bénéficient de toutes les garanties d'un club formateur : entraînements spécifiques, éducateurs titulaires du brevet d'Etat niveau 4 au minimum, suivi médico-sportif et participation aux compétitions de niveau régional et national notamment. Par ailleurs, trois triathlètes féminines membres du club - Michelle Dillon, Kathleen Smet et Mieke Suys - participeront les 25 et 26 août prochains aux épreuves des Jeux Olympiques d'Athènes.

Installé dans des locaux voisins de la piscine de la Rauze, le club Montpellier Agglomération Triathlon développe également une politique de sensibilisation et d'initiation au triathlon. Dans ce cadre, il organise différentes animations en direction des jeunes : épreuves d'aquathlon et de triathlon, participation des jeunes du quartier aux activités du club... Pour 2005, le club souhaite amplifier ces actions et prévoit notamment de



travailler avec l'école des Aiguerelles et de multiplier les mercredis d'initiation au triathlon dans les quartiers. Le club souhaite également continuer à s'engager dans le partenariat qu'il développe avec la Ville dans le cadre des animations sportives et qui se traduit notamment par les stages organisés pendant les vacances scolaires.

Montpellier Agglomération Triathlon
Piscine de la Rauze - 551, rue de la Métairie de Sayssset - Tél. : 04 67 99 39 63.
Site Internet : www.montp.tri.free.fr

Le triathlon en quelques mots

Le triathlon est une activité sportive et physique d'endurance qui enchaîne trois disciplines : natation, vélo et course à pied. Le premier triathlon américain se déroule à Fiesta Island (Californie) en 1975 sur des distances de 800 mètres en natation, 8 kilomètres à vélo et 8 kilomètres en course à pied. Mais c'est à Hawaï que le triathlon écrit sa première page d'histoire. Il s'appellera "Ironman" (l'homme de fer).

Franchissant l'Atlantique, cette discipline révolutionnaire conquiert l'Europe du Nord (Pays Bas, Belgique, Allemagne) dès 1981. Cette vague sportive s'étend en France en 1982.

Le triathlon est donc une discipline récente en France mais son développement est très rapide puisque dès 1985 on compte déjà plus de 55 clubs.

En 1995, le Comité International Olympique voit l'introduction du triathlon aux jeux olympiques de Sydney en 2000. Le triathlon entraîne toutes les associations sportives spécialisées dans cette discipline vers une nouvelle époque qui verra la vulgarisation et la croissance de l'activité triathlon.

Montpellier se situe au cœur de cette aventure car elle regroupe en son sein le Centre Régional de Triathlon et le Pôle France Triathlon, ainsi que son club de 1^{re} division qui fait le lien avec les structures existantes.

Le FISE 2004 à Grammont

L'Espace Rock de Grammont accueille du 6 au 11 juillet, la 8^e édition du Festival International de Sport Extrême.

Roller, skate, bmx, musique... Pendant une semaine, du 6 au 11 juillet, l'Espace Rock de Grammont va vibrer au rythme des sports extrêmes. Reconnu comme l'un des plus importants de la planète, le rendez-vous montpelliérain est qualificatif pour les X-Games du mois d'août à San Diego dans des disciplines telles que le roller sur rampe. En plus des compétitions et des

qualifications dont le spectacle ravira les fans de sports extrêmes, de nombreuses animations seront aussi proposées : saut à l'élastique, initiation au wakeboard, scad, stands et salons d'essai pour tester sur place le tout nouveau matériel...

Entrée : 2 €. Navettes entre la gare SNCF et Grammont et départs assurés depuis Odysseum toutes les 5 minutes.

Montpellier sur la route du Tour de France

La 14^e étape du Tour de France passe par Montpellier le dimanche 18 juillet.



La 91^e édition du Tour de France cycliste se déroule du 3 au 25 juillet. Le 18 juillet prochain, la 14^e étape de cette épreuve mythique qui se disputera entre Carcassonne et Nîmes, traversera Montpellier. Arrivant de Lavérune, les coureurs entreront dans Montpellier par le rond-point Paul-Fajon, puis ils emprunteront l'avenue de la Recambale, les avenues des Garrats et Paul-Bringuier, les rues Marius-Carrieu et Paul-Rimbaud, l'avenue Henri-Mares, la Voie

Domitienne, l'avenue Sabatier-d'Espeyran, la rue Henri-Dunant et l'avenue de la Justice de Castelnaud. Ils feront leur entrée dans Castelnaud-le-Lez par le pont submersible et s'engageront ensuite sur la RN 113 en direction de Nîmes. En fonction du rythme de la course, l'entrée des coureurs à Montpellier est prévue entre 15h46 et 16h03. Ils seront précédés par la caravane publicitaire du Tour de France qui passera une heure avant eux

UN NOUVEAU VÉLOPARC À ODYSSEUM

TaM vélo présent depuis 2001 à la station tramway Gares et depuis 2003 à la station Occitanie a ouvert un nouveau véloparc à la station Odysseum. Ces points vélo, ouverts du lundi au samedi de 7h à 20h permettent de bénéficier de tous les avantages du réseau TaM, gardiennage gratuit et location gratuite pour les abonnés TaM transport et stationnement. Plus de 100 vélos dont 6 vélos électriques et 1 tandem sont en location. Depuis mai, de nouveaux services sont proposés : tatouage du vélo, diagnostic sécurité/conformité, location d'une trottinette électrique et mise à disposition gratuite de nouveaux accessoires (remorque enfant).
Allo TaM Vélo 04 67 22 87 82 ou www.tam-way.com

TAM STATIONNEMENT A DÉMÉNAGÉ

TaM Stationnement a quitté le quartier de la Gare (rue Jules Ferry) pour intégrer de nouveaux locaux, plus spacieux et plus accueillants, Cité Mion, rue des Amarantes. Ce déménagement sera également l'occasion de s'adapter aux besoins de la clientèle en élargissant les plages horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 18h
Allo TaM : 04 67 22 87 87
www.tam-way.com

DES FORAITS TAM ÉTÉ POUR LES JEUNES

TaM propose depuis le 21 juin la carte Zap destinées aux scolaires et Fac aux étudiants de moins de 26 ans, au prix de 27,20 € pour juillet et août (valable du 1^{er} juillet au 31 août), soit un mois complet gratuit. Ces conditions s'adressent aux jeunes qui sont en mesure de justifier d'une inscription dans un établissement scolaire ou une université de l'agglomération. Les titres sont à retirer dans les agences commerciales TaM ou dans les maisons d'agglomération (Castries, Pignan, Lattes et Castelnaud-le-Lez).
Allo TaM 04 67 22 87 87 ou www.tam-way.com

HANDICAP INTERNATIONAL

A l'occasion de la rentrée des classes, Handicap International propose le kit plio, un protégé livre généreux. Pour chaque kit plio, 1€ revient à l'association pour agir en faveur des personnes handicapées. Il sera disponible dans les grandes surfaces, librairies et papeteries dès le mois de juillet.

LES BONS PLANS DE L'ÉTÉ

Carte été jeunes : le passeport vacances

Montpellier, la ville de vos vacances !
Ou comment vivre l'été à fond... à Montpellier !

La carte été jeunes de la Ville de Montpellier est le véritable passeport des vacances pour tous les Montpelliérains âgés de 12 à 25 ans.

Elle est en vente au prix de 25,50 € à l'Espace Montpellier Jeunesse, à l'Office du Tourisme, dans les Maisons pour tous et dans les Maisons de quartier ainsi que dans le Bus Infos Jeunes.

Elle permet de découvrir Montpellier pendant l'été, de pratiquer une multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs, de fréquenter les équipements sportifs et culturels de la ville et de rencontrer, sur un court de tennis ou à l'occasion d'un concert

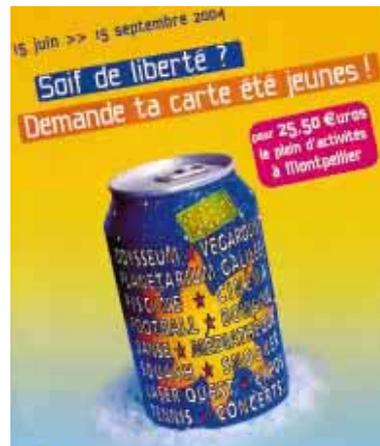
du Festival de Radio France, d'autres jeunes en vacances.

Un carnet vacances est remis à l'achat de la carte qui donne ainsi à son détenteur des informations complémentaires : adresses, numéros de lignes de bus, stations de tramway (...) pour profiter au maximum de l'été à Montpellier.

Toutes les activités proposées par la carte été jeunes sont valables jusqu'au 15 septembre.

Pour obtenir la carte été jeunes, il suffit d'une pièce d'identité, d'une photo et de 25,50 €.

Renseignements : 04 67 92 30 50.



Calendrier d'ouverture des Centres de loisirs

Les centres de loisirs sans hébergement des Maisons pour tous sont ouverts pendant le mois de juillet (du 1^{er} au 9 juillet pour François-de-Malherbe). Certains fonctionnent également au cours du mois d'août (Georges-Brassens, l'Escoutaire et François-de-Malherbe jusqu'au 20 août, François-Villon jusqu'au 13 août, Michel-Colucci, Boris-Vian, Albert-Dubout et Frédéric-Chopin jusqu'au 27 août). Les informations figurent dans les journaux de quartiers correspondants. Pour tous les centres, les inscriptions débutent le 1^{er} septembre et la réouverture est fixée au 8 septembre.

Stages sportifs : des activités pour faire bouger l'été

Le service municipal des sports, en partenariat avec les clubs sportifs, propose de nombreuses animations sportives pour tous les goûts et tous les âges dans l'ensemble de la ville.

• Stage Sportif Léon-Cazal

Réservé aux groupes (clubs, associations...)
Partenaires : Montpellier Volley, Montpellier Athlétisme, Comité 34 tambourin
Activités proposées : Volley, VTT, Tir à l'Arc, Tambourin, Sports Collectifs, Ultimate, Tennis
Encadrement : Educateurs Sportifs Municipaux
7 - 12 ans
de 9h à 12h et de 13h à 17h
semaine du 5 au 9 juillet
semaine du 12 au 16 juillet (sauf le 14)
semaine du 19 au 23 juillet
semaine du 26 au 30 juillet
semaine du 2 au 6 Août
semaine du 16 au 20 Août
semaine du 23 au 27 Août

Complexe Sportif Léon-Cazal, de Vauguières.

Renseignements : service des Sports, 18 avenue Frédéric Mistral, Tél. : 04 67 34 73 37
04 67 34 72 73.

• Stage Sportif Garrigues

Encadrement : Educateurs Sportifs Municipaux
Partenaires : Centre Équestre Municipal de Grammont
Montpellier Aviron Université Club
Activités proposées : Nautiques et Pleine Nature
de 9h à 17h repas tiré du sac
semaine du 5 au 9 juillet pour les 8 à 11 ans
semaine du 12 au 16 juillet (sauf le 14) pour les 12 à 15 ans
semaine du 2 au 6 Août pour les 9 à 12 ans
semaine du 9 au 13 Août pour les 12 à 15 ans
semaine du 16 au 20 Août pour les 10 à 12 ans
semaine du 23 au 27 Août pour les 10 à 12 ans

Base Nautique des Garrigues, 170, avenue de Naples.
Places limitées. Renseignements et inscriptions : service des Sports, 18 avenue Frédéric-Mistral. Tél. : 04 67 34 72 73.

• Stage Sportif La Rauze

Encadrement : Educateurs Sportifs Municipaux
Partenaires : Montpellier Aviron Université Club, Centre Équestre Municipal Grammont
Activités proposées : pleine nature et multi activités, repas tiré du sac
de 9h à 17h
semaine du 5 au 9 juillet pour les 8 à 11 ans
semaine du 12 au 16 juillet (sauf le 14) pour les 9 à 12 ans
semaine du 19 au 23 juillet pour les 12 à 15 ans
semaine du 26 au 30 juillet pour les 9 à 12 ans
semaine du 2 au 6 Août pour les 10 à 12 ans
semaine du 9 au 13 Août pour les 10 à 12 ans
semaine du 16 au 20 Août pour les 8 à 11 ans
semaine du 23 au 27 Août pour les 8 à 11 ans
Places limitées. Renseignements : service des Sports, 18 avenue Frédéric Mistral, Tél. : 04 67 34 73 37
04 67 34 72 73.

• Stage Sportif Garrigues

Encadrement : Educateurs Sportifs Municipaux
Activités proposées : nautiques et pleine nature
de 9h à 17h
repas tiré du sac
Accueil départ / retour : base nautique des Garrigues
170, rue de Naples.Places limitées.
Renseignements : service des Sports, 18 avenue Frédéric Mistral, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 34 73 37
04 67 34 72 73.

• Stage Sportif Léon Cazal

Encadrement : Educateurs Sportifs Municipaux
Activités proposées : randonnée vélo, sports collectifs, piscine
de 12 à 15 ans
du 26 au 30 juillet
de 9h à 17h
repas tiré du sac
Accueil départ / retour : Complexe Sportif Léon Cazal, route de Vauguières. Places limitées.

Renseignements : service des Sports, 18 avenue Frédéric Mistral, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 34 73 37
04 67 34 72 73.

• Stage Sportif Bessière / Grammont

Encadrement : Educateurs Sportifs Municipaux
Partenaires : Montpellier Aviron Université Club, Centre Équestre Municipal Grammont
Activités : pleine nature et multi activités
9 à 12 ans
du 19 au 23 juillet
de 9h à 17h
repas tiré du sac
Accueil départ / retour : gymnase Mireille Bessière, 175 rue Édouard Villalonga. Places limitées.
Renseignements : service des Sports, 18 avenue Frédéric Mistral, Tél. : 04 67 34 73 37
04 67 34 72 73.

QUARTIER MOSSON

Squash

Squash Club Montpellier
Parc Euromédecine
Encadrement Squash Club Montpellier : 04 67 54 46 20
Du 30 juin au 6 août et du 23 au 27 août
De 9h30 à 12h10 et de 14h10 à 16h50 pour les 7-18 ans (sauf week-end et jours fériés)
Participation : 2,80 € / séance (tenue de sport exigée)

QUARTIER CÉVENNES

Volley Ball

Gymnase Micheline-Ostermeyer, rue de las Sorbes
Encadrement Volley Loisir Montpelliérain. 04 67 40 40 69
du 23 au 27 août
de 10h à 13h pour les 10-15 ans

QUARTIER CROIX D'ARGENT

Basket Ball

Gymnase Roger-Couderc, rue du Mas de Lemasson
Encadrement Croix d'Argent Basket, 04 67 42 89 88
du 23 au 27 août
9h30 - 12h pour les 9 à 15 ans

Volley Ball

Gymnase Alain Colas, 227 rue de l'Amel
Encadrement Montpellier Croix d'Argent Volley, 04 67 58 62 00
de 9h45 à 12h pour les 9 à 15 ans
du 5 au 7 juillet
du 12 au 13 juillet
du 19 au 21 juillet
du 26 au 28 juillet
du 16 au 20 août
du 23 au 27 août

QUARTIER PORT MARIANNE

Bowling

Bowling de Montpellier
662 avenue de la Pompi gnane
du 1^{er} juillet au 31 août
de 14h 20h pour les 6 à 20 ans
du lundi au vendredi
partie gratuite chèque à retirer au service des Sports la veille des vacances - 2 euros / location matériel

Équitation

Centre Équestre Municipal
Encadrement Centre Équestre Municipal : 04 67 65 60 98
du 28 juin au 2 juillet de 14h à 17h pour les 6 à 12 ans
du 28 juin au 2 juillet de 9h à 12h pour les plus de 12 ans
du 23 août au 27 août de 9h à 12h pour les 6 à 12 ans
du 23 août au 27 août de 14h à 17h pour les plus de 12 ans
Participation : 40 euros (par chèque ou carte bancaire)

Tennis

Complexe Sportif de Grammont
Encadrement Montpellier Tennis Grammont : 04 67 64 29 55
du 5 juillet au 27 août de 9h à 10h pour les 6 à 13 ans
du 5 juillet au 27 août de 19h à 20h pour les adultes
du lundi au vendredi
Participation : 31 euros/semaine/6-13 ans
Participation : 52 euros / semaine / adultes

QUARTIER PRÉS D'ARÈNES

Handball

Gymnase Busnel, Rue des Razeteurs
Encadrement Montpellier Handball :

04 99 61 44 55
du 23 au 27 août de 10h à 12h pour les 10 à 15 ans

Squash

Squash Country Club-160, avenue de Palavas
Encadrement Squash Country Club : 04 67 65 45 22
du 30 juin au 27 août de 9h à 12h et de 14 à 16h30 pour les moins de 18 ans
Participation : 2 euros / séance prêt de matériel (prévoir baskets semelle blanche et tenue de sport)

Aviron

Base Aviron - Cabanes de l'Amel - Palavas
Encadrement Club Aviron Montpellier : 04 67 50 92 40
du 30 juin au 27 août (matinée, soirée ou week-end) à partir de 11 ans
Participation : 10 euros / 2 séances (possibilité stage à la semaine ou au mois)

QUARTIER MONTELLIER CENTRE

Squash

104, rue de Faubourg Boutonnet
Encadrement Diabolo Squash : 04 67 54 64 54
du 30 juin au 27 août de 9h à 12h pour les moins de 18 ans
Participation : 1,60 euros/séance (prêt de matériel)

Danse Hip Hop

Creps de Montpellier, avenue Charles Flahaut
Encadrement Création et Mouvement Du 22 au 27 août - niveau 1 - Stage semaine de 10h45 à 12h15 pour les 13-15 ans
Inscription service municipal des sports : 04 67 34 72 73
Places limitées

Volley Ball - Beach Volley

Gymnase des Beaux Arts, rue de Substantion
Encadrement ASBAM Volley : 04 67 72 32 87
Du 30 juin au 9 juillet, de 14h à 16h30 pour les 8 - 15 ans

BOURSE INITIATIVES JEUNES

L'Espace Montpellier Jeunesse fête les lauréats 2003

Le 10 juin dernier, dans les locaux de l'Espace Jeunesse, la Ville célébrait les lauréats 2003 de la Bourse Initiatives Jeunes. En présence de Marilyse Blanc, adjointe au maire, déléguée à la Jeunesse.



Les lauréats 2003

Vivre ensemble à Montpellier :

- **Magiquement Vôte**
Porteur : Fabien Solaz
Objet : animation et exposition d'affiches sur la magie dans 9 Maisons pour tous - Montant octroyé : 1 000 €
- **L'Art en Scène**
Porteur : Isabelle Gondran
Objet : organisation d'une compétition musicale réservée aux groupes de la région - Montant octroyé : 500 €
- **solidaire sport aventure**
Porteur : Laurent Vicente
Objet : Tour de France à vélo pour l'acquisition d'un Hand Bike - Montant octroyé : 500 €
- **Court Médie**
Porteur : Thierry Roudaut
Objet : création d'un festival du court métrage humoristique - Montant octroyé : 1 700 €

Premières productions culturelles

- **Tournée européenne du groupe Absinthe**
Porteur : Gaétan Seguin
Objet : promotion de leur premier album au travers d'une tournée européenne - Montant octroyé : 500 €
- **Projet Pinter**
Porteur : Thady Macnamara
Objet : création de la pièce "C'était Hier" de Harold Pinter - Montant octroyé : 500 euros
- **Récits de Femmes**
Porteur : Evelyne Torroglosa
Objet : création d'un spectacle à partir de textes de Dario Fo et Franca Ramé - Montant octroyé : 500 €
- **Le Tic Tac**
Porteur : Kaddour Megnafi
Objet : édition d'un premier roman - Montant octroyé : 1 000 €

Destination Monde

- **Centre de loisirs dans un village de Madagascar**
Porteur : Magali Salettes
Objet : création d'un centre de loisirs à Joffreville - Montant : 1 000 €
- **Protection des tortues de mer aux Mexique**
Porteur : Thomas Pangaud et Angeline Douant
Objet : participation à la lutte contre le trafic des œufs de tortues - Montant : 900 €
- **Carnet de voyage en Ecosse**
Porteur : Fabien Sapet
Objet : réalisation et exposition d'un carnet de voyage à la Médiathèque Federico-Garcia-Lorca - Montant : 430 €
- **L'art signe du métissage cubain**
Porteur : Ophélie Santini et Mathieu Clara
Objet : Echange social, culturel et artistique avec Cuba - Montant : 800 €
- **Opération mains propres**
Porteur : Laura Perrier
Objet : installation de kits sanitaires dans les dispensaires du Mali - Montant : 1 000 €
- **Projet de solidarité en Mongolie**
Porteur : Vincent Resseguier
Objet : aide à la construction d'abris pour les moutons en Mongolie - Montant : 1 000 €
- **Ecolo-volontariat à Madagascar**
Porteur : Sabrina Fossette
Objet : observation et suivi des populations de baleines à bosses - Montant : 500 €
- **L'Inde et ses enfants**
Porteur : Naïma Pagano, Otilie Arque - Objets : reportages photos et vidéo sur les enfants de l'Inde - Montant : 2 000 €



A gauche : Marilyse Blanc

Quel sentiment retenez-vous de cette présentation des lauréats de la Bourse Initiatives Jeunes ?

Beaucoup de choses. D'abord la passion qui transparaît dans le discours de ces jeunes lorsqu'ils présentent leurs projets... Toute cette vie, cette énergie... Parce qu'ils viennent de réaliser ou préparent des projets qui les mettent complètement en lien avec d'autres êtres humains... C'est ce qui ressort en premier de cette rencontre avec tous ces jeunes qui ont travaillé, qui se sont responsabilisés, qui comprennent le sens de leur démarche, de leur intervention, dans les domaines différents de l'implication citoyenne, de la culture, de la solidarité...

Beaucoup de projets, notamment, tournés vers les destinations lointaines, le monde, la découverte ?

Tout à fait. Mais moi je trouve ça très sain.

Parce qu'en effet, si on ne voyage pas, si on ne s'ouvre pas vers l'autre quand on a 20 ans, quand va-t-on le faire ? Je pense que c'est une démarche complètement naturelle et qu'il nous faut porter, nous, Ville de Montpellier. Parce que ces jeunes lauréats sont en définitive les ambassadeurs de notre Ville qu'ils aident à faire connaître dans le monde.

Une manière aussi de préparer les jeunes à leur avenir ?

Tout à fait. La contribution de la municipalité, dans le cadre des Bourses Initiatives Jeunes, s'élève cette année encore à 20 250 euros. C'est donc une aide conséquente à destination de la jeunesse. Mais ce n'est pas la seule. L'Espace Jeunesse aide d'ailleurs les porteurs de projets à s'orienter vers d'autres organismes ou institutions, comme le Conseil Général, le CROUS, la Mutualité de l'Hérault... Et aussi à pratiquer un auto financement. Ce qui les oblige à une recherche active pour équilibrer leur budget, dépenses et recettes... Je trouve que c'est un engagement dans la vie qui est très intéressant.

Les Bourses, malgré tout, respectent les règles d'un concours ?

Oui. Elles se déroulent en plusieurs temps. Le dépôt du projet, constitue déjà une première étape. Là encore, une aide peut être apportée par nos services pour affiner les orientations, informer sur la meilleure manière de redistribuer l'information récoltée

au cours de leur expérience, de leur voyage... Ensuite, les candidats des projets retenus sont amenés à en débattre devant un jury. C'est donc très impressionnant. Mais il faut se dire que ça l'est aussi pour les adultes - ou disons, les plus vieux - que nous sommes. En fait, c'est un échange qui se pratique dans une grande fraternité. Avec le souci, en ce qui nous concerne, d'aider encore à affiner le projet, à attirer l'attention sur certains dangers, à proposer éventuellement de remettre le projet à une session suivante... Ce qui n'est pas accepté un jour peut l'être le lendemain. La porte n'est pas fermée, bien au contraire... C'est un encouragement qui leur est donné...

La Bourse Initiatives Jeunes

C'est une initiative mise en place par la Ville de Montpellier. Elle est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans, résidant ou scolarisés à Montpellier et a pour objectif de participer à l'émergence de projets individuels ou de petits groupes, hors du système associatif classique. Plusieurs catégories possibles : vivre ensemble à Montpellier - premières productions culturelles - Destination Monde. La candidature aux bourses se déroule en trois temps : présentation d'un dossier - soutenance devant un jury validation par le conseil municipal. 20 250 euros ont été attribués en 2003 pour l'ensemble des projets retenus. La même somme a été inscrite au budget primitif 2004.

Info : Espace Montpellier Jeunesse
6 rue Maguelonne
04 67 92 30 50

TEMOIGNAGES

La Puce à l'oreille

Comment sensibiliser le grand public, et en particulier les jeunes à la prévention des risques sonores ? Un défi relevé par Laure Meravilles, grâce à la mise en place d'émissions radios diffusées sur Radio Clapas : "5 émissions qui ont permis un travail de sensibilisation, grâce à la participation de nombreux intervenants, comme une interprète en langue des signes, un audioprothésiste, mais aussi un membre d'une association anti-bruit sur Montpellier, différents intervenants issus du milieu associatif ou professionnel", et permettant ainsi de relier deux mondes qui a priori ne se côtoient pas, celui de la radio et de la surdité.



"C'était Hier"



Une première représentation au Théâtre de la Vignette (Université Paul-Valéry) pour ce beau spectacle de Tady Macnamara, conçu sur un texte d'Harold Pinter. "Grâce à l'aide de la Mairie, nous avons pu préparer ce projet

dans de bonnes conditions, trouver une salle de répétition, procéder à l'achat d'accessoires et de costumes, travailler dans des conditions... optimales"... Un spectacle appelé à tourner prochainement dans différents lieux.



Un centre de loisirs à Joffreville

Un projet qui a vu le jour autour d'une bande d'amis après une enquête préalable effectuée sur le site de Joffreville en 2002. "Joffreville, c'est un village malgache qui a été mis en place par le marchand Joffre au début du siècle à Madagascar, qui reste très imprégné de culture française, mais qui a malheureusement péri avec les ans. Notre projet, au travers de la création d'un centre de loisirs, était donc d'offrir aux enfants du village, diverses activités organisées par tranches d'âge, sportives, manuelles, jeux de découverte. On espère aussi établir des liens entre les élèves de Madagascar et ceux de nos élèves ici en France. On est d'ailleurs en recherche de écoles, pour multiplier les échanges, et rompre l'isolement d'enfants, avides d'apprendre, de découvrir un autre monde que celui de leur village et de leur île..."

agenda

De l'Esprit d'Escalier

Un spectacle théâtral, musical et itinérant, inspiré de Sonnets d'Amour de Louise Labé, et des Blasons Anatomiques du Corps Féminin, de poètes du 16^e siècle... Une manière insolite de réconcilier passé et présent, déambuler dans cours et escaliers des hôtels particuliers, entendre les voix des comédiens mêlées à celles des instruments de musique... Attention le spectacle se joue à minuit. Une production de l'association Sunsets-Cie Lila Greene. Avec Marcel Bozonnet, Luc Sabot, Patty Hannock, Hélène de Bissy et Lila Greene.

Réservation : 06 03 74 29 29 - RDV 1/2 heure avant le spectacle au Café de la Mer, place du Marché aux Fleurs



Marilyn et ses amis

Jusqu'au 15 septembre, Marilyn Monroe tient la vedette à la Galerie Photo sur l'Esplanade. Avec l'exposition présentée pour la première fois en France, des clichés de son ami Sam Shaw, proposés par le fils de celui-ci, Larry.

Galerie Photo

Esplanade Charles de Gaulle - du mardi au samedi - de 13h à 19h - Entrée libre

Expo Yohann Baron

Jusqu'au 20 août, dans l'espace galerie de "Carla's Eye works", Yohann Baron expose son travail "Objets, Vitrines, Installations". Une expo proposée par l'Association Art Security Area (A.S.A.)

Carla's Eye Works - jusqu'au 20 août - 2, rue du Petit Saint Jean

Estivale des Cuisines :

Jusqu'au 15 août, Agropolis Muséum propose la quatrième édition des Estivales des Cuisines, avec une approche des terroirs du Languedoc et de leurs produits : expos, ateliers gourmands, soirée festive, rencontre avec les hommes, les produits, les territoires...

Agropolis Museum - 951, Av Agropolis
Info : 04 67 04 75 00

Maison de Heidelberg

Encore quelques jours pour admirer le travail de la plasticienne Gisela Hachmann-Ruch. La série de gravures présentée à la Maison de Heidelberg jusqu'au 15 juillet est intitulée "Zeit-Zeichen" (Signes du Temps)

Maison de Heidelberg - 4, rue des Trésoriers de la Bourse

Concerts Sainte Anne

Les récitals de plein air proposés par l'association Nouveau Sainte-Anne se terminent avec le mois de juillet : Papy's Stompers (6 juillet - 21h) et Soirée Lyrique et Poétique (9 juillet - 21h), avec Marie Christine Barrault (récitante), Marie-Pierre Barbu-Desjoyaux (soprano), Anne Pareuil (Mezzo-soprano) et Anne Domec (piano)

Info : 04 67 54 97 58

3 juillet - 3 octobre / Pavillon du Musée Fabre

Zao Wou-ki : "Hommages"

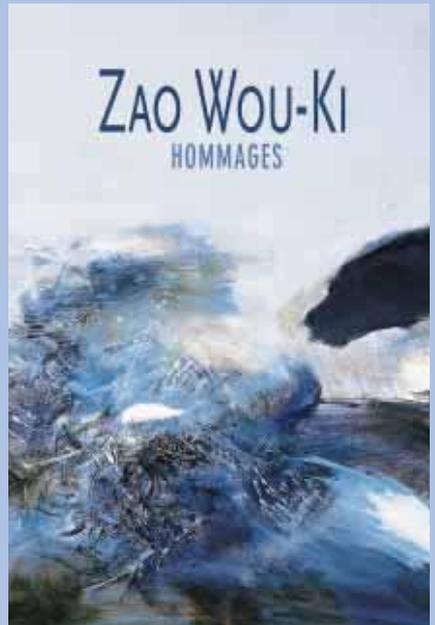
Un programme complet d'animations :

Bornes multimédia, visites en musique, jeu spécial pour les familles, programme de lectures, rencontres et conférences, ateliers de calligraphie, stages pour les jeunes autour de la peinture à l'huile, projections de films... C'est un éventail complet d'animations qui est proposé au public tout au long de l'exposition Zao Wou-Ki. Une manière de préfigurer le futur Musée, dont la réouverture est prévue en 2006, et qui mettra l'accent sur l'accueil des scolaires, la sensibilisation des enfants et des jeunes à l'art, mais aussi la mise en place de dispositifs de muséographie, de bornes de consultation, de centre de documentation, ainsi que d'un auditorium qui permettra d'écouter des conférences, des concerts ainsi que des cours d'art ouverts à tous, dispensés par l'Ecole du Louvre...

Zao Wou-ki

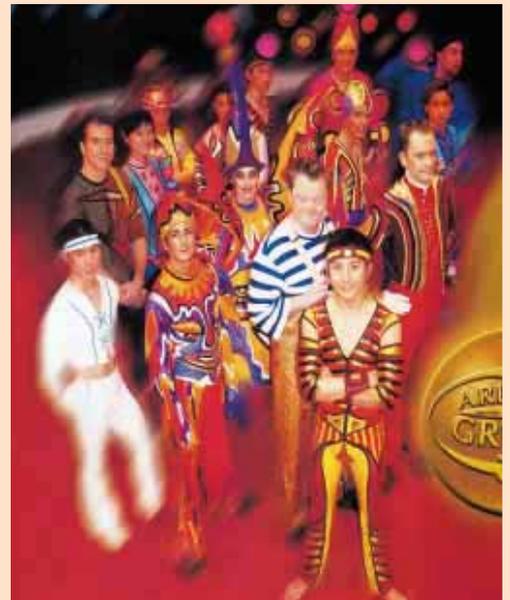
Né à Pékin en 1921, c'est en 1948 qu'il décide de s'installer à Paris. Il quitte Shanghai avec sa femme Lan-Lan le 26 février et arrive à Marseille après 36 jours de bateau. Le 1^{er} avril, il est à Paris et passe tout l'après-midi au Musée du Louvre... La biographie de Zao Wou-ki fascine tant elle semble au premier abord décrire la destinée d'un peintre né sous une bonne étoile. Une naissance dans une famille aisée et sensible aux arts, une vocation encouragée par son père, une installation confortable à Paris, l'amitié des meilleurs artistes de sa génération, le regard de Henri Michaux, l'appui d'André Malraux, l'intérêt des marchands Pierre Loeb et Samuel Kootz, celui des musées du monde entier... Il est toutefois une autre lecture, attentive aux faits moins saillants, où sont contés l'invasion japonaise qui met l'étudiant Zao sur les routes, les choix difficiles, la douleur de l'exil, la perte d'un père humilié par la Révolution culturelle, les drames intimes, le doute... Lors de son premier voyage de retour en Chine, Zao Wou-Ki revient à Shanghai pour y voir la propriété de ses parents pillée par les gardes rouges...

Spécialement conçue pour le Pavillon du Musée Fabre, en étroite collaboration avec l'artiste lui-même, "Hommages" s'attache à restituer autant la personnalité de l'homme que son talent, en s'appuyant sur des œuvres inédites et sur un ensemble de documents rares. Servi par une muséographie innovante, le parcours s'articule sur plus de 80 œuvres (huiles sur toile, encres, gravures, livres illustrés...) dont de nombreux grands formats, mais aussi sur une vingtaine de photographies originales, de nombreux films d'archives, qui permettent de retracer l'itinéraire singulier de l'artiste, depuis ses débuts en Chine. Pour la première fois sont exposées les meilleures œuvres de ses débuts en Chine, qui révèlent un Zao Wou-ki sensible et méconnu, en chemin vers cette synthèse que, parvenu au sommet de son art, il réussira à trouver entre deux civilisations dont il a su transcender les antagonismes. Point d'orgue de cette rétrospective : l'espace consacré aux hommages que Zao Wou-ki a rendu toute sa vie à ses proches, ses amis peintres ou poètes (René Char...) ; ses grands aînés comme Delacroix, Matisse ou Monet.



Le Cirque Arlette Gruss à Montpellier

du 27 août au 5 septembre, le Cirque Arlette Gruss revient à Montpellier pour une série de représentations de son nouveau spectacle "FantAsie". Un retour aux origines de l'acrobatie, conçu par Gilbert Gruss, le fils d'Arlette, qui accueille pour l'occasion l'école d'acrobates de Dalian (Chine). Sans oublier les incontournables : la parade, les fauves, les clowns, le jonglage... l'orchestre des musiciens ou encore les magnifiques costumes de Roberto Rosello qui contribuent à l'enchantement. Rêve, rire, performance, émotion...



Parc des Expositions

(Attention plusieurs horaires) :

- Août : vendredi 27 - samedi 28 - dimanche 29 - lundi 30 - mardi 31
- Septembre : mercredi 1^{er} - jeudi 2 - vendredi 3 - samedi 4 - dimanche 5



Concerts de Musique Sacrée

encore plusieurs dates, pendant les mois de juillet, août et septembre, de ce magnifique festival de musique sacrée, proposé par l'Association des Amis de l'Orgue de la Cathédrale de Montpellier... L'occasion de découvrir un répertoire, des interprètes et un instrument (le grand orgue de la cathédrale Saint Pierre, classé monument historique)... idéalement programmés en début de soirée, à 17h45...

Calendrier des concerts

- Juillet : samedi 10 - dimanche 11 - samedi 17 - samedi 24 - samedi 31
- Août : samedi 7 - samedi 14 - samedi 21 - samedi 28
- Septembre : samedi 4 - samedi 11 - lundi 13 - samedi 18 septembre - samedi 25 septembre (concert de clôture)





14 juillet Fête Nationale

La fête commence la veille, avec plusieurs animations de quartier. Le 14 juillet, rendez-vous à 20 heures sur la Comédie pour le défilé militaire. Les feux d'artifices seront tirés à partir de 22h15 depuis le jet d'eau des Berges du Lez. Un grand bal sera organisé dans la foulée sur la Comédie, avec l'orchestre Abraxas. Et tous les amateurs de salsa, pourront également se divertir autour de la place Dyonisos (entre la bibliothèque et la piscine Antigone), avec le groupe Stromboli Salsa...

2 - 20 août Cinéma sous les étoiles

Encore de belles nuits cinématographiques à la belle étoile en perspective. Le Service des Affaires Culturelles de la Ville de Montpellier et le Festival du Cinéma Méditerranéen récidivent avec l'opération "Cinéma sous les Etoiles". Un cycle de projections en plein air des grands classiques du cinéma. Avec cette année une programmation orientée autour de quatre "genres cinématographiques" : comédie, mélo, aventure, coup de cœur... Et un nouveau lieu de projection, la Cour des Ursulines, qui accueillera en alternance les projections organisées sur la place Dyonisos. Parmi les titres envisagés cette année : Certains l'aiment chaud - La Rose Pourpre du Caire - Breaking the Waves - In the mood for love - Les randonneurs - Le masque de Zorro - Pirate des Caraïbes - le Bossu - Respiro - Les Autres - Chat Noir, chat blanc - Fourmiz... Bien entendu, comme les années précédentes, les séances sont gratuites. Le début des projections s'effectue à partir de 22 heures.

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Place Dyonisos et Cour des Ursulines.



"Trajectoire" Hommage au peintre Richarme

Elle était née en Chine en 1904, s'était formée dans les ateliers parisiens, et puis avait choisi Montpellier comme terre d'accueil. Elle y avait travaillé, affiné et développé son art, croquis, dessins, aquarelles, gouaches, huiles... Et puis avait disparu discrètement en 1991. Aujourd'hui, la rétrospective proposée à l'Hôtel de Région sous le titre "Trajectoire" permet de réhabiliter le parcours d'une véritable artiste et de restituer la figure d'une femme qui fit de sa vie un perpétuel apprentissage.

Hôtel de Région
Avenue de la Pompi gnane

Galerie St Ravy

Patrice Palacio présente son travail : "plus que la notion d'espace ou de composition, c'est le rapport au temps qui est au centre des séries présentées, avec une connotation absurde ou dérisoire..."

Du 4 au 19 juillet

9^e Internationales de la Guitare

C'est du 1^{er} au 16 octobre qu'aura lieu la nouvelle édition de ce festival consacré à la guitare et aux instruments à cordes mincées. Un stage de lutherie (du 1^{er} au 3 octobre) et une master-class de John Williams (8 octobre) seront organisés dans le cadre du salon. Peu de places disponibles. Les inscriptions pour ces deux événements sont à prendre au plus tôt.

Info : 04 67 66 36 55
conflucom@wanadoo.fr

11-31 juillet

Festival de Radio France et Montpellier

Le Festival de Radio France et Montpellier est devenu au fil des ans l'un des rendez-vous incontournables de l'été. Il accueille chaque année un public de plus en plus nombreux, qui vient découvrir tous les genres musicaux : classique, contemporain, opéras, répertoires originaux, musiques électroniques, jazz, musiques traditionnelles, servis par des artistes de renommée internationale comme par de jeunes interprètes de talent. Mélomanes comme simples curieux apprécient cette programmation éclectique, présente en de multiples lieux à toute heure de la journée et comprenant de nombreux concerts à entrée libre et une programmation dans les communes de l'Agglomération de Montpellier.

Une programmation prestigieuse

Cette année encore, le Festival de Radio France et Montpellier s'ouvre à la découverte d'œuvres et de répertoires peu connus. Programmation lyrique, concerts symphoniques, musique de chambre, permettront d'entendre un répertoire rarissime, comme la "Salomé" d'Antoine Mariotte que l'éditeur de Richard Strauss tenta d'interdire ou encore la toute dernière œuvre du même Strauss, "L'Ombre de l'âne" mise en scène dans les décors et les costumes de Mákhi Xenakis. Parmi les grands chefs invités, Emmanuel Krivine, Armin Jordan, Jiri Belohlávek, Friedemann Layer, Rinaldo Alessandrini, Howard Griffiths, Marco Guidarini, Enrique Mazzola, Christophe Rousset et Juraj Valcúha... Sans oublier la présence de jeunes artistes et solistes prestigieux, Fazil Say, Maria Joao Pires, Evgeny Kissin, Pinchas Zukerman, Andreas Staier, Pierre Amoyal, Katia et Marielle Labèque, Nikolai Lugansky, Alexander Kniazev, Giovanni Bellucci, Magdalena Kozená, Nora Gubisch, Laurent Naouri et Lorenzo Regazzo.

Entrées Libres

Offrir la musique au plus grand nombre : c'est l'un des souhaits du Festival. Confirmé, cette année encore par un circuit exhaustif de concerts, rencontres et manifestations en tous genre, offert en entrée libre.

- Jeunes Solistes - les virtuoses de demain
Salle Pasteur, le Corum - 12h30
- Rendez-vous de 18h - musique de chambre - Salle Pasteur, le Corum - 18h
- Jazz aux Ursulines - jazz moderne et contemporain - Cour des Ursulines - 22h
- Jazz et Cie - dans les villes autour de Montpellier - 22h
- Tohu Bohu - Musique électronique - Place Dyonisos - 19h
- Nawa Nakhah - Musique et danse du Népal - samedi 24 juillet - Amphithéâtre d'O - 21h
- Films - en association avec la SACEM - du 12 au 31 juillet - salle Einstein, le Corum - 15h
- Rencontres de Pétrarque - débats organisés par France Culture : "La Frontière", en collaboration avec le journal Le Monde - Cloître des Ursulines - 17h30



Camera de Lausanne

Mrs Cruff



Neva

Attention changements

Quelques changements ont été apportés à la programmation initiale du Festival. Les Oratorios de Pietro Raimondi, prévus le dimanche 25 juillet, sont reportés en 2005. En remplacement, Friedmann Layer dirigera l'Orchestre National de Montpellier et le Chœur de la Radio Lettone, pour une représentation de "La Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en ut mineur opus 40" de Beethoven et de la "Rizurrezione di Cristo" de Lorenzo Perosi. A signaler aussi, le concert de Maria Joao Pires, accompagnée de la Maîtrise de Belgaï, pour un concert donné le jeudi 15 juillet à 20h.

Georges Frèche s'engage en faveur des Festivals

En signe de soutien indéfectible aux intermittents, mais aussi en considération des enjeux culturels et économiques, Georges Frèche, Président de la Région Languedoc-Roussillon/Septimanie et Président de Montpellier Agglomération a décidé, le 28 mai dernier, que se tiendraient les éditions 2004 de Montpellier Danse et du Festival de Radio France et de Montpellier. Selon des modalités concertées entre organisateurs et intermittents, le sens des revendications et du combat seront rappelés aux spectateurs. A l'orée de la période festivalière, il s'agit de redire avec détermination, aux échelons local, régional et national, au gouvernement, les responsabilités qui sont les siennes.

Biennale des jeunes créateurs

Arts visuels, musique, spectacles, arts appliqués et images en mouvements : les lauréats de la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée, exposeront à Naples au printemps 2005. Encore quelques semaines pour retirer les dossiers d'inscription.

Grand festival pluriculturel, la Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée est la plus importante vitrine de la jeune création méditerranéenne. Elle réunit tous les deux ans, 600 artistes âgés de 18 à 35 ans, sélectionnés par des jurys composés de critiques, de professionnels du secteur culturel et d'artistes. La prochaine édition se déroulera à Naples, du 22 avril au 1^{er} mai 2005. Pour les artistes sélectionnés pour représenter leurs villes, la Biennale est l'opportunité unique de présenter leur travail au cours d'une manifestation d'envergure internationale. C'est aussi l'occasion de confronter leurs œuvres avec d'autres artistes, et de profiter d'un programme mêlant expositions, concerts, spectacles, cinéma, défilé de mode, lectures, mais aussi ateliers, rencontres et séminaires... Pour participer à la Biennale, les candidats sont invités à retirer leur dossier jusqu'à la fin du mois de juillet en plusieurs lieux (Carré Ste Anne, Hall de la Mairie, Maison de la Démocratie...)

Attention, date de dépôt des dossiers : du 21 au 24 septembre.

Info : Carré Sainte-Anne - rue Philippy - Tél : 04 67 60 82 42 ou 04 67 34 88 80 (direction des affaires culturelles)





Déjà 40 ha d'espaces verts dans Montpellier Centre,
5 nouveaux jardins publics en 2004

GrandCœur fait une fleur à tous les promeneurs



Le centre-ville respire de mieux en mieux